



Rapport de gestion

**Pour les trois et neuf mois
terminés le
30 septembre 2025**

Le présent rapport de gestion et d'analyse (le « rapport de gestion ») de la situation financière et des opérations consolidées de Redevances OR Inc. (anciennement Redevances Aurifères Osisko ltée) et de ses filiales (collectivement, « Redevances OR » ou la « Société ») pour les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2025 devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société et les notes afférentes pour les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2025. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été établis conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») qui sont applicables pour l'établissement d'états financiers intermédiaires. La direction de la Société est responsable de la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ainsi que des autres informations financières de la Société contenues dans le présent rapport. Le conseil d'administration a la responsabilité de s'assurer que la direction assume ses responsabilités quant aux rapports financiers. Pour s'acquitter de cette tâche, le conseil d'administration a nommé un comité d'audit et des risques formé d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit rencontre les membres de la direction et les auditeurs afin de discuter des résultats d'exploitation et de la situation financière de la Société, avant de faire ses recommandations et de soumettre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au conseil d'administration pour que celui-ci les examine et approuve leur envoi aux actionnaires. Les informations contenues dans ce rapport de gestion sont en date du 5 novembre 2025, la date à laquelle le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2025, suivant la recommandation du comité d'audit et des risques. **Les valeurs monétaires figurant dans le présent rapport sont exprimées en dollars américains, la monnaie de présentation de la Société, sauf indication contraire.** Durant les trois mois terminés le 31 décembre 2024, la Société a choisi de changer sa monnaie de présentation, qui était le dollar canadien (« \$ CA »), pour le dollar américain. Conformément à la norme IAS 8, Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs, ce changement de la monnaie de présentation a été appliqué de façon rétrospective, comme si la nouvelle monnaie de présentation avait toujours été la monnaie de présentation de la Société et, par conséquent, les données historiques ont été retraitées. Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs et devrait être lu en tenant compte des facteurs de risque décrits à la rubrique intitulée « Énoncés prospectifs ».

Table des matières

Description de l'entreprise	3
Faits saillants	3
Prévisions pour 2025 et perspectives sur 5 ans	4
Portefeuille de redevances, flux et autres intérêts	5
Placements en actions	22
Activités en matière de développement durable	23
Dividendes et offre publique de rachat dans le cours normal des activités	24
Marché de l'or et des devises	25
Principales informations financières	26
Survol des résultats financiers	27
Liquidités et ressources en capital	32
Flux de trésorerie	33
Information trimestrielle	35
Information sectorielle	36
Transactions entre parties liées	37
Obligations et engagements contractuels	38
Arrangements hors bilan	39
Information sur les actions en circulation	39
Événements postérieurs au 30 septembre 2025	39
Risques et incertitudes	40
Contrôles et procédures de divulgation de l'information et contrôles internes à l'égard de l'information financière	40
Base d'établissement des états financiers consolidés	41
Estimations comptables critiques et jugements importants	42
Instruments financiers	42
Renseignements techniques	42
Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS	43
Énoncés prospectifs	45
Mise en garde à l'égard des investisseurs américains concernant l'utilisation d'estimations de réserves et ressources minérales	46
Informations sur la Société	47

Description de l'entreprise

Lors de l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires tenue le 8 mai 2025, les actionnaires de la Société ont approuvé la résolution visant à modifier les statuts de la Société afin de changer sa dénomination sociale de « Redevances Aurifères Osisko ltée » à « Redevances OR Inc. ». Le changement de dénomination est entré en vigueur à cette date.

Redevances OR est engagée dans l'acquisition et la gestion de redevances, d'ententes de flux et d'intérêts similaires de métaux précieux et d'autres matières premières qui correspondent aux objectifs de la Société en matière de risque/rendement. La Société détient un portefeuille de redevances, d'ententes de flux, d'options sur des financements de redevances et de flux, et de droits exclusifs de participer à des financements futurs par redevances ou ententes de flux sur divers projets. Le principal actif de la Société est une redevance de 3 à 5 % du rendement net de fonderie (*net smelter return* ou « NSR ») sur le complexe Canadian Malartic, situé au Québec (Canada).

Redevances OR est une société ouverte domiciliée au Québec (Canada), dont les titres se négocient à la Bourse de Toronto (« TSX ») et à la Bourse de New York (« NYSE »), et a été constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec). L'adresse de son siège social est le 1100 avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec, Canada.

Modèle d'affaires et stratégie

Redevances OR mise sur l'acquisition d'actifs de redevances et de flux de métaux précieux de grande qualité et de longue durée situés dans des juridictions favorables et exploités par des sociétés minières bien établies. La Société déploie son capital en procédant à l'acquisition d'investissements de redevances et de flux de métaux relatifs à des projets miniers à différents stades d'exploitation et de développement. Redevances OR s'efforce d'offrir aux investisseurs une exposition aux métaux précieux avec un plus faible profil de risque grâce à un inventaire d'actifs diversifiés sur les plans géographique et opérationnel. L'objectif de Redevances OR consiste à déployer son capital dans de nouvelles occasions d'investissement relatives afin d'améliorer davantage son profil de croissance.

Faits saillants

Troisième trimestre de 2025

- 20 326 onces d'équivalent d'or (« OEO¹ ») gagnées (18 408 OEO au T3 2024²);
- Produits provenant des redevances et des ententes de flux de 71,6 millions de dollars (42,0 millions de dollars au T3 2024);
- Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 64,6 millions de dollars (34,6 millions de dollars au T3 2024);
- Bénéfice net de 82,8 millions de dollars ou 0,44 \$ par action de base (13,4 millions de dollars ou 0,07 \$ par action de base au T3 2024);
- Bénéfice ajusté³ de 42,3 millions de dollars ou 0,22 \$ par action de base (21,2 millions de dollars ou 0,11 \$ par action de base au T3 2024);
- Aucune dette grâce au remboursement intégral de la facilité de crédit renouvelable (remboursements de 35,4 millions de dollars au troisième trimestre de 2025);
- Solde de trésorerie de 57,0 millions de dollars au 30 septembre 2025;
- Deuxième versement de 10,0 millions de dollars sur le flux aurifère Cascabel payé par OR Royalties International Ltd. (« OR Royalties International »), une filiale de la Société; et
- Déclaration d'un dividende trimestriel de 0,055 \$ par action ordinaire, payé le 15 octobre 2025 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 30 septembre 2025.

Événements postérieurs au 30 septembre 2025

- Réception d'un montant de 49,0 millions de dollars de la part de Harmony Gold Mining Company Limited (« Harmony ») pour des actions détenues par OR Royalties International suivant la clôture de la transaction visant l'acquisition, par Harmony, de MAC Copper Limited (4 000 000 actions à 12,25 \$ par action); et
- Déclaration d'un dividende trimestriel de 0,055 \$ par action ordinaire, payable le 15 janvier 2026 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 31 décembre 2025.

1 Les OEO sont calculées trimestriellement et comprennent les redevances et les flux. Les onces d'argent et les tonnes de cuivre gagnées en vertu d'ententes de redevances et de flux de métaux sont converties en OEO en multipliant les onces d'argent ou les tonnes de cuivre gagnées par le prix moyen de l'argent par once ou du cuivre par tonne pour la période et en divisant le résultat par le prix moyen de l'or par once pour la période. Les redevances en trésorerie et les autres métaux et matières premières sont convertis en OEO en divisant le produit associé par le prix moyen de l'or par once pour la période. Pour connaître les prix moyens des métaux utilisés, veuillez consulter la rubrique *Portefeuille de redevances, flux et autres intérêts* du présent rapport de gestion.

2 Trois mois terminés le 30 septembre 2024 (« T3 2024 »).

3 Le « bénéfice ajusté » et le « bénéfice ajusté par action de base » sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS qui n'ont aucune définition standard selon les Normes IFRS de comptabilité et qui pourraient ne pas être comparables à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Veuillez consulter les mesures non conformes aux IFRS présentées à la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion pour de plus amples détails et pour un rapprochement quantitatif de chaque mesure financière non conforme aux IFRS à la mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable.

Prévisions pour 2025 et perspectives sur 5 ans

Prévisions pour 2025

Redevances OR s'attend à ce que les OEO gagnées se situent entre 80 000 et 88 000 en 2025 avec une marge monétaire⁴ moyenne d'environ 97 %. Aux fins des prévisions pour 2025, les livraisons d'argent et de cuivre et les redevances en trésorerie ont été converties en OEO en utilisant des prix pour les métaux basés sur les prix consensuels des matières premières de février 2025 et un ratio des prix de l'or et de l'argent de 83 : 1. Les prévisions pour 2025 supposaient que la mine Mantos Blancos de Capstone Copper Corp. continuerait de fonctionner à la capacité de traitement nominale de la phase I de 20 000 tonnes par jour (« t/j »), et que les paiements associés aux OEO gagnées en provenance de la mine Namdini de Cardinal Namdini Mining Ltd. augmenteraient au deuxième semestre de 2025. De plus, les prévisions supposaient une année complète d'OEO gagnées en vertu du flux cuprifère sur la mine CSA de Harmony et de la redevance NSR sur la mine Tocantinzinho de G Mining Ventures Corp.

Les prévisions de Redevances OR quant aux droits de redevances et ententes de flux pour 2025 reposent largement sur les prévisions publiques disponibles de ses partenaires exploitants. Lorsque les prévisions publiques sur des propriétés ne sont pas disponibles, Redevances OR obtient des prévisions internes de la part des exploitants ou se base sur les meilleures estimations de la direction.

Perspectives sur 5 ans

Redevances OR s'attend à ce que son portefeuille génère entre 110 000 et 125 000 OEO en 2029. Ces perspectives supposent que la production aura débuté sur le projet Windfall de Gold Fields Limited et sur le projet Hermosa/Taylor de South32 Limited, entre autres. Cela suppose également une production accrue de la part de certains autres exploitants qui procèdent à des expansions, incluant la phase d'expansion 3+ d'Alamos Gold Inc. à Island Gold. Les perspectives sur 5 ans supposent qu'il n'y aura aucune contribution d'OEO en provenance de la mine Eagle Gold, qui est actuellement sous séquestre.

Au-delà de ce profil de croissance, Redevances OR détient plusieurs autres actifs de croissance qui n'ont pas été pris en compte dans les perspectives sur un horizon de 5 ans, puisque leurs calendriers de développement respectifs sont étalés sur une plus longue période, ou sont difficiles à prévoir de manière raisonnable pour l'instant. À mesure que ces exploitants présenteront une vision plus claire pour ces actifs respectifs, Redevances OR pourra envisager de les inclure dans ses futures perspectives à long terme.

Les perspectives sur 5 ans sont basées sur les jugements internes établis en fonction des prévisions publiquement disponibles et des autres renseignements divulgués par les tiers propriétaires et exploitants des actifs de la Société et pourraient différer significativement des résultats réels. Lorsque les prévisions publiques sur des propriétés ne sont pas disponibles, Redevances OR obtient des prévisions internes de la part des exploitants ou se base sur les meilleures estimations de la direction. Les hypothèses de prix des matières premières utilisées pour établir les perspectives sur 5 ans sont basées sur les consensus actuels à long terme et sur un ratio des prix de l'or et de l'argent de 80 : 1.

Les perspectives sur 5 ans, initialement publiées le 19 février 2025, remplacent les perspectives sur 5 ans publiées antérieurement en février 2024, ces dernières devant être considérées comme retirées. Les investisseurs ne devraient pas utiliser les perspectives actuelles sur 5 ans pour extrapoler les résultats prévus pour toute année donnée au cours de la période de 5 ans (de 2025 à 2029).

⁴ La marge monétaire est une mesure de performance financière non conforme aux IFRS qui n'a aucune définition standard selon les Normes IFRS de comptabilité et qui pourrait ne pas être comparable aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Elle est calculée en déduisant les coûts des ventes (excluant l'épuisement) des produits. Veuillez consulter la rubrique Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS du présent rapport de gestion pour de plus amples détails et pour un rapprochement quantitatif de chaque mesure financière non conforme aux IFRS à la mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable.

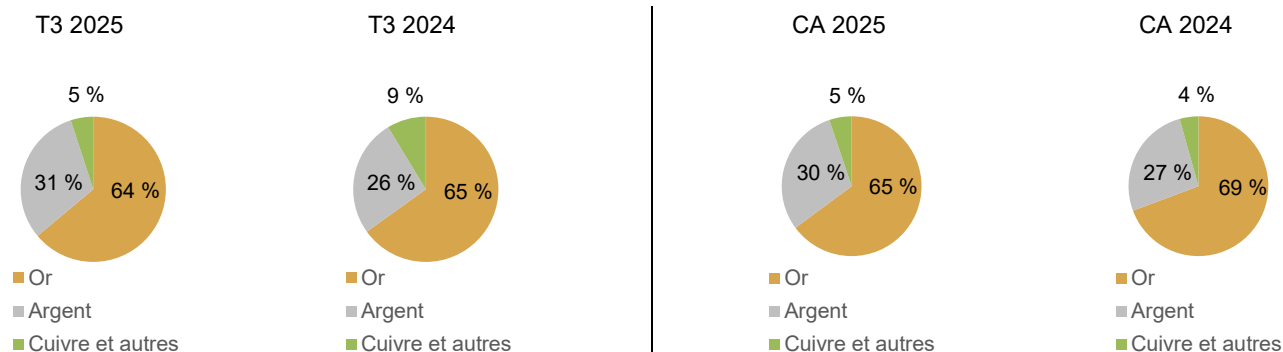
Portefeuille de redevances, flux et autres intérêts

Le tableau suivant présente le détail des OEO gagnées en vertu des redevances, flux et autres intérêts de la Société :

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
<u>Or</u>				
Complexe Canadian Malartic, redevance	8 069	7 598	24 084	25 128
Éléonore, redevance	1 103	1 311	3 912	3 915
Island Gold, redevance	895	872	2 451	2 246
Seabee, redevance	254	534	1 874	2 158
Ermitaño, redevance	500	620	1 490	1 767
Lamaque, redevance	461	421	1 404	1 328
Pan, redevance	313	362	922	996
Tocantinzinho, redevance ⁽ⁱ⁾	292	-	797	-
Namdini, redevance ⁽ⁱⁱ⁾	628	-	758	-
Bald Mountain, redevance	63	21	468	869
Fruta del Norte, redevance	129	122	347	301
Eagle Gold, redevance ⁽ⁱⁱⁱ⁾	-	-	-	2 857
Autres	284	123	828	529
	12 991	11 984	39 335	42 094
<u>Argent</u>				
Mantos Blancos, flux	3 344	1 905	8 147	7 045
Sasa, flux	1 075	1 149	3 276	3 192
CSA, flux	1 279	1 307	3 299	3 862
Gibraltar, flux	518	390	1 470	1 660
Complexe Canadian Malartic, redevance	46	42	130	129
Autres	53	34	156	117
	6 315	4 827	16 478	16 005
<u>Cuivre et autres</u>				
CSA, flux cuprifère ^(iv)	1 015	1 329	2 522	1 329
Renard, flux diamantifère ^(v)	-	259	646	1 244
Autres	5	9	59	63
	1 020	1 597	3 227	2 636
Total des OEO	20 326	18 408	59 040	60 735

- (i) G Mining Ventures Corp. a annoncé que sa production d'or avait débuté le 9 juillet 2024. La production commerciale a été déclarée le 3 septembre 2024, et le premier paiement de redevances a été reçu au quatrième trimestre de 2024.
- (ii) La Société a reçu son premier paiement au cours du deuxième trimestre de 2025. La mine Namdini procède actuellement à l'accroissement de la production.
- (iii) Le 24 juin 2024, Victoria Gold Corp. (« Victoria ») a annoncé une rupture de pente à ses installations de lixiviation en tas à la mine Eagle Gold et les opérations ont depuis été suspendues. Veuillez consulter la rubrique *Portefeuille de redevances, flux et autres intérêts* du présent rapport de gestion pour de plus amples détails.
- (iv) Le flux cuprifère CSA a été acquis le 15 juin 2023, avec une date d'effet au 15 juin 2024. La première livraison de cuivre a été reçue et vendue par OR Royalties International (anciennement Osisko Bermuda Limited), une filiale de la Société, au troisième trimestre de 2024. Le cuivre est livré le dernier jour de chaque trimestre et peut, dans certaines situations, être vendu au trimestre suivant.
- (v) Le 27 octobre 2023, Stornoway Diamonds (Canada) Inc. (« Stornoway »), l'exploitant de la mine de diamants Renard, a annoncé qu'elle suspendait les activités et qu'elle se plaçait sous la protection de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (« LACC »). En 2024 et 2025, la mine Renard a traité et vendu un petit nombre de diamants dans le cadre du plan de surveillance et maintien.

OEO par produit



Prix moyen des métaux et taux de change

	Trois mois terminés les 30 septembre				Neuf mois terminés les 30 septembre			
	2025		2024		2025		2024	
	Réalisé	Moyenne	Réalisé	Moyenne	Réalisé	Moyenne	Réalisé	Moyenne
Or ⁽ⁱ⁾	3 434 \$	3 457 \$	2 467 \$	2 474 \$	3 188 \$	3 201 \$	2 275 \$	2 296 \$
Argent ⁽ⁱⁱ⁾	40,22 \$	39,40 \$	30,61 \$	29,43 \$	35,95 \$	35,05 \$	27,45 \$	27,22 \$
Cuivre ⁽ⁱⁱⁱ⁾	9 897 \$	9 797 \$	9 283 \$	9 210 \$	9 867 \$	9 556 \$	9 283 \$	9 131 \$
Taux de change (\$ CA/\$ US) ^(iv)	s.o.	0,7261	s.o.	0,7332	s.o.	0,7152	s.o.	0,7351

(i) Le prix moyen représente le prix « pm » en dollars américains par once selon le London Bullion Market Association.

(ii) Le prix moyen représente le prix en dollars américains par once selon le London Bullion Market Association.

(iii) Le prix moyen représente le prix en dollars américains par tonne selon le London Metal Exchange.

(iv) Taux quotidien de la Banque du Canada.

Résumé du portefeuille de redevances, flux et autres intérêts

Au 5 novembre 2025, Redevances OR détenait un portefeuille de 179 redevances, 15 ententes de flux et 3 ententes d'écoulement, ainsi que 7 options de redevances. Au moment présent, la Société a 22 actifs en production.

Portefeuille en fonction de l'étape de l'actif

Étape de l'actif	Redevances	Flux	Ententes d'écoulement	Nombre total d'actifs
En production	17	5	-	22
Développement	15	9	1	25
Exploration et évaluation	147	1	2	150
	179	15	3	197

Actifs en production ⁽ⁱ⁾

Actif	Exploitant	Intérêt ⁽ⁱⁱ⁾	Matières premières	Juridiction
<u>Amérique du Nord</u>				
Akasaba Ouest ⁽ⁱⁱⁱ⁾	Mines Agnico Eagle Limitée	Redevance de 2,5 % NSR	Au, Cu	Canada
Bald Mtn. Alligator Ridge / Duke et Trapper	Kinross Gold Corporation	Redevance de 1 % / 4 % ^(iv) GSR	Au	É.-U.
Bralorne ^(v)	Talisker Resources Ltd.	Redevance de 1,7 % NSR	Au	Canada
Complexe Canadian Malartic	Mines Agnico Eagle Limitée	Redevance de 3 à 5 % NSR	Au, Ag	Canada
Éléonore	Dhilmar Ltd.	Redevance de 1,8 à 3,5 % NSR	Au	Canada
Ermitaño	First Majestic Silver Corp.	Redevance de 2 % NSR	Au, Ag	Mexique
Gibraltar	Taseko Mines Limited	Flux de 100 %	Ag	Canada
District Island Gold	Alamos Gold Inc.	Redevance de 1,38 à 3 % NSR	Au	Canada
Complexe Lamaque	Eldorado Gold Corporation	Redevance de 1 % NSR	Au	Canada
Macassa TH	Mines Agnico Eagle Limitée	Redevance de 1 % NSR	Au	Canada
Pan	Minera Alamos Inc.	Redevance de 4 % NSR	Au	É.-U.
Parral	GoGold Resources Inc.	Flux de 2,4 %	Au, Ag	Mexique
Santana	Minera Alamos Inc.	Redevance de 3 % NSR	Au	Mexique
Seabee	SSR Mining Inc.	Redevance de 3 % NSR	Au	Canada
<u>En dehors de l'Amérique du Nord</u>				
Brauna	Lipari Mineração Ltda	1 % GRR ^(vi)	Diamants	Brésil
CSA	Harmony Gold Mining Company Limited	Flux de 100 % Flux de 3,0 à 4,875 %	Ag Cu	Australie
Dolphin	Group 6 Metals Limited	1,5 % GRR	Tungstène (W)	Australie
Fruta del Norte	Lundin Gold Inc.	Redevance de 0,1 % NSR	Au	Équateur
Mantos Blancos	Capstone Copper Corp.	Flux de 100 %	Ag	Chili
Namdini ^(vii)	Cardinal Namdini Mining Ltd.	Redevance de 1 % NSR	Au	Ghana
Sasa	Central Asia Metals plc	Flux de 100 %	Ag	Macédoine du Nord
Tocantinzinho	G Mining Ventures Corp.	Redevance de 0,75 % NSR	Au	Brésil

Principaux actifs d'exploration/d'évaluation et de développement

Actif	Exploitant	Intérêts	Matières premières	Juridiction
Altar	Aldebaran Resources Inc. et Sibanye-Stillwater Ltd.	Redevance de 1 % NSR	Cu, Au	Argentine
Amulsar	United Gold (privé)	Flux de 3,34 % Au / 49,22 % Ag	Au, Ag	Arménie
Arctic	South32 Limited / Trilogy Metals Inc.	Redevance de 1 % NSR	Cu	É.-U.
AntaKori	Regulus Resources Inc.	Redevance de 0,75 % à 1,5 % NSR	Cu, Au	Pérou
Back Forty	Gold Resource Corporation	Flux de 18,5 % Au / 85 % Ag	Au, Ag	É.-U.
Cariboo	Osisko Développement Corp.	Redevance de 5 % NSR	Au	Canada
Cascabel	SolGold plc	Flux de 6 % Redevance de 0,6 % NSR	Au Cu, Au	Équateur
Casino	Western Copper & Gold Corporation	Redevance de 2,75 % NSR	Au, Ag, Cu	Canada
Copperwood	Highland Copper Company Inc.	Redevance de 1,5 % NSR Redevance de 0,115 % NSR	Cu Ag	É.-U.
Dalgaranga	Ramelius Resources Limited	1,44 % GRR	Au	Australie
Eagle Gold ^(viii)	Victoria Gold Corp.	Redevance de 5 % NSR	Au	Canada
Hammond Reef	Mines Agnico Eagle Limitée	Redevance de 2 % NSR	Au	Canada
Hermosa (Taylor)	South32 Limited	Redevance de 1 % NSR sur le minerai sulfuré	Zn, Pb, Ag	É.-U.
Horne 5	Ressources Falco Itée	Flux de 90 % à 100 %	Ag	Canada
Marban	Mines Agnico Eagle Limitée	Redevance de 0,435 à 2 % NSR	Au	Canada
Marimaca MOD	Marimaca Copper Corp.	Redevance de 1 % NSR	Cu	Chili
Pine Point	Pine Point Mining Limited	Redevance de 3 % NSR	Zn	Canada
Shaakichiwaanaan	Patriot Battery Metals Inc.	Redevance de 2 % NSR	Lithium (Li)	Canada
South Railroad	Orla Mining Ltd.	Flux de 100 % Ag	Ag	É.-U.
Spring Valley ^(ix)	Solidus Resources LLC	Redevance de 0,5 à 3,5 % NSR	Au	É.-U.
Upper Beaver	Mines Agnico Eagle Limitée	Redevance de 2 % NSR	Au, Cu	Canada
West Kenya	Saturn Resources Ltd.	Redevance de 2 % NSR	Au	Kenya
Wharekirauponga (WKP)	OceanaGold Corporation	Redevance de 2 % NSR	Au	Nouvelle-Zélande
White Pine	White Pine Copper LLC	Redevance de 1,5 % NSR Redevance de 11,5 % NSR	Cu Ag	É.-U.
Windfall	Gold Fields Limited	Redevance de 2,0 à 3,0 % NSR	Au	Canada

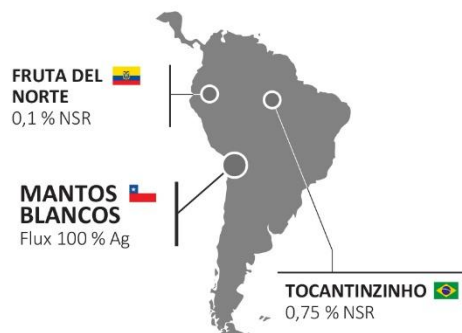
- (i) Le flux diamantifère Renard est exclu des actifs en production puisque les livraisons reçues depuis 2023 se rapportent uniquement à la production résiduelle dans le cadre du plan de surveillance et maintien.
- (ii) Excluant les fins de redevances et les réductions de flux, le cas échéant.
- (iii) La redevance couvre moins de la moitié de la superficie planifiée de la mine à ciel ouvert.
- (iv) Revenu brut de fonderie (*gross smelter return* ou « GSR »).
- (v) En avril 2025, Talisker Resources Ltd. a annoncé que le développement latéral avait débuté sur la veine Alhambra du projet aurifère Bralorne. La Société a reçu son premier paiement de redevances en avril 2025.
- (vi) Redevance sur le revenu brut (*gross revenue royalty* ou « GRR »).
- (vii) Au cours du deuxième trimestre de 2025, la Société a reçu son premier paiement de redevances de la mine d'or Namdini.
- (viii) Le 24 juin 2024, Victoria a annoncé une rupture de pente à ses installations de lixiviation en tas à la mine Eagle Gold et les opérations ont été suspendues. Le 14 août 2024, PricewaterhouseCoopers Inc., SAI a été nommé en tant que séquestre et gestionnaire de Victoria Gold Corp. par la Cour supérieure de justice de l'Ontario. Veuillez consulter la rubrique *Portefeuille de redevances, flux et autres intérêts* du présent rapport de gestion pour de plus amples détails.
- (ix) Une redevance de 3 à 3,5 % NSR s'applique au secteur principal des ressources; une redevance distincte de 0,5 à 2 % NSR s'applique en périphérie de la propriété.

Principaux actifs en production

AMÉRIQUE DU NORD



AMÉRIQUE DU SUD



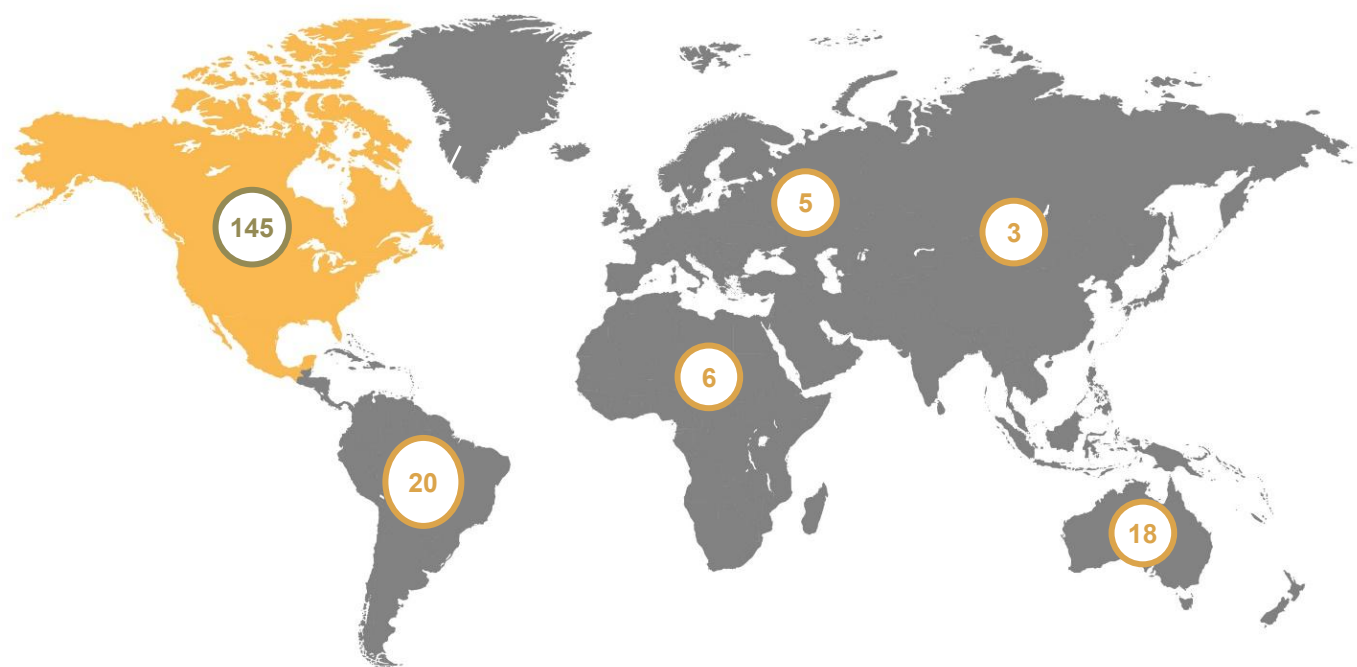
AUSTRALIE



AUTRES

SASA (Soudan du Sud): Flux 100 % Ag
NAMDINI (Inde): 1 % NSR

Distribution géographique des actifs



Redevances, flux et autres intérêts – Principales transactions (2025)

En mai 2025, OR Royalties International a acquis d'une tierce partie un flux argentifère sur le projet South Railroad d'Orla Mining Ltd. au Nevada, aux États-Unis, pour la somme de 13,0 millions de dollars. OR Royalties International aura le droit de recevoir 100 % de la production d'argent des gisements Dark Star, Pinion et Jasperoid Wash, sur la durée de vie de la mine, en contrepartie de paiements continus en trésorerie pour l'argent affiné équivalant à 15 % du cours au comptant de l'argent à la date de livraison.

En juillet 2025, OR Royalties International a procédé au deuxième versement de 10,0 millions de dollars sur le flux aurifère Cascabel. Le dépôt résiduel de 205,0 millions de dollars sera payé de la façon suivante :

- 10,0 millions de dollars suivant l'atteinte de jalons opérationnels, incluant le dépôt de toutes les demandes de permis finales pour la construction et l'exploitation du projet; et
- 195,0 millions de dollars payables en prélèvements au prorata de la construction des installations.

Principaux actifs en production – Mises à jour

Redevance Complexe Canadian Malartic (Mines Agnico Eagle Limitée)

La Société détient une redevance de 3 à 5 % NSR sur la mine Canadian Malartic, située à Malartic, au Québec, et exploitée par Mines Agnico Eagle limitée (« Agnico Eagle »). Redevances OR est titulaire d'une redevance de 5,0 % NSR sur les gisements souterrains East Gouldie et Odyssey Sud, une redevance de 3,0 % NSR sur le gisement souterrain Odyssey Nord et une redevance de 3,0 à 5,0 % NSR sur le gisement souterrain East Malartic, qui sont adjacents à la mine Canadian Malartic. La mine Canadian Malartic et la mine Odyssey forment maintenant le complexe Canadian Malartic. De plus, des frais d'usinage de 0,40 \$ CA par tonne sont payables à Redevances OR sur le minerai traité provenant de toute propriété qui ne faisait pas partie de la propriété Canadian Malartic au moment de la vente de la mine en 2014.

Prévisions pour 2025

Le 13 février 2025, Agnico Eagle a annoncé une production prévue de 575 000 à 605 000 onces d'or à Canadian Malartic pour l'année 2025, comparativement à 655 654 onces d'or produites en 2024. La production prévue est plus faible en 2025 comparativement aux prévisions antérieures, principalement en raison de la décision de l'exploitant de reporter la réintroduction de minerai préconcassé à basse teneur, afin de tenir compte des modifications apportées à l'approche et à la montée en cadence des dépôts des résidus miniers dans la fosse. La production prévue en 2026 est conforme aux prévisions antérieures (545 000 à 575 000 onces) et augmenterait d'environ 95 000 onces d'or en 2027 (635 000 à 665 000 onces), avec la contribution d'East Gouldie à Odyssey. De 2025 à 2027, la production devrait provenir de la fosse Barnat et sera de plus en plus complétée par du minerai en provenance d'Odyssey et des stocks de minerai à basse teneur. La mine Odyssey devrait contribuer à hauteur d'environ 85 000 onces d'or en 2025, environ 120 000 onces d'or en 2026 et environ 240 000 onces d'or en 2027. En 2025, Canadian Malartic a planifié des arrêts trimestriels de quatre à cinq jours pour assurer l'entretien régulier de l'usine.

Mise à jour des activités

Le 29 octobre 2025, Agnico Eagle a annoncé une production d'or au complexe Canadian Malartic de 156 875 onces pour le troisième trimestre de 2025, comparativement à 141 392 onces au troisième trimestre de 2024. La production d'or au troisième trimestre de 2025 était supérieure à celle de la période de l'année précédente en raison des teneurs et du débit de traitement plus élevés.

Agnico Eagle continue de progresser dans la transition vers l'exploitation souterraine avec la construction de la mine Odyssey et travaille sur plusieurs opportunités dans le but de potentiellement accroître la production annuelle à Canadian Malartic à un million d'onces par année dans les années 2030. Ces opportunités comprennent notamment la possibilité (i) d'ajouter un deuxième puits à Odyssey, (ii) le développement d'une fosse à ciel ouvert satellite à Marban et (iii) le développement du projet souterrain Wasamac. Marban et Wasamac sont respectivement situés à une douzaine et une centaine de kilomètres environ de l'usine Canadian Malartic.

Mise à jour sur la mine Odyssey

Au troisième trimestre de 2025, le développement minier a progressé de 4 770 mètres et était axé sur le développement des niveaux de production à East Gouldie. L'arrivée de la rampe à la station de chargement à mi-puits, au niveau 102, a été complétée au troisième trimestre de 2025, et la rampe principale qui se rend jusqu'au fond du puits avait progressé jusqu'à une profondeur de 1 059 mètres au 30 septembre 2025.

À East Gouldie, les travaux préparatoires, incluant l'installation des infrastructures de distribution de remblai en pâte et les services essentiels, ont progressé comme prévu en vue du démarrage de la production planifié pour le deuxième semestre de 2026. Le développement du système de ventilation principal a progressé avec l'excavation de la cheminée principale en cours, atteignant le niveau 58, où la construction des salles abritant les principaux extracteurs d'air a commencé. L'excavation et la construction de la première station de chargement entre les niveaux 102 et 114 ont été complétées en juillet 2025, en avance sur le calendrier prévu. Les activités de fonçage de puits conventionnelles ont repris en août et ont atteint un taux mensuel moyen record de 2,32 mètres par jour en septembre. Au 30 septembre 2025, le puits avait atteint une profondeur de 1 348 mètres.

Agnico Eagle a approuvé le prolongement du puits #1 de 70 mètres jusqu'à une profondeur de 1 870 mètres, la relocalisation de la station de chargement au fond du puits au niveau 181 plutôt qu'au niveau 174, et l'ajout d'une station de chargement au niveau 146. Les travaux d'ingénierie pour ce nouvel aménagement ont commencé au troisième trimestre de 2025 et l'excavation de la deuxième station de chargement devrait commencer au début de 2026. Cette modification devrait améliorer la marge de manœuvre opérationnelle et l'efficacité au début des années 2030, réduire le recours au halage par camion, et permettre de tirer parti de l'important potentiel d'exploration en profondeur.

La construction des principales infrastructures de surface s'est poursuivie en respect des budgets et de l'échéancier. Le système de ventilation du puits dans le bâtiment abritant le treuil principal a été complété et est actuellement mis en service. La fabrication du treuil de production est en cours en Allemagne et la livraison est prévue en 2026. La construction a progressé sur la phase deux de l'usine de remblai en pâte (d'une capacité nominale de 20 000 t/j) et devrait être complétée en 2027.

Mise à jour des activités d'exploration

Dans le cadre des travaux de forage d'exploration à la mine Odyssey et sur les propriétés d'exploration environnantes à proximité de la mine au troisième trimestre de 2025, Agnico Eagle a annoncé que 13 foreuses souterraines et 16 foreuses en surface avaient foré un total de 87 891 mètres (239 829 mètres depuis le début de l'année). Le programme de forage à Odyssey ciblait les extensions supérieure vers l'est, inférieure vers l'est et inférieure vers l'ouest du gisement East Gouldie, la nouvelle zone Eclipse et certaines parties du gisement Odyssey près du puits Odyssey. L'exploration régionale était axée sur la position de terrain de 16 kilomètres de long autour de la mine, avec d'autres activités réalisées sur le portefeuille Marban situé immédiatement au nord-est de la propriété Canadian Malartic.

Les travaux de forage dans l'extension supérieure vers l'est du gisement East Gouldie, près des infrastructures actuelles du puits et de la rampe, ont livré comme fait saillant des intersections titrant 4,8 g/t Au sur 25,4 mètres à 884 mètres de profondeur et 5,5 g/t Au sur 15,4 mètres à 907 mètres de profondeur.

Agnico Eagle est d'avis que ce secteur du gisement East Gouldie pourrait potentiellement ajouter des ressources minérales indiquées et possiblement même des réserves minérales à East Gouldie d'ici la fin de l'année. Le succès des travaux de forage devrait favoriser l'intensification des opérations minières et offrir une plus grande marge de manœuvre au niveau du développement minier à East Gouldie, notamment avec une deuxième zone minière potentielle dans la partie supérieure de la mine.

Les travaux de forage dans l'extension inférieure vers l'est du gisement East Gouldie, au-delà de l'enveloppe minéralisée actuelle, ont livré comme fait saillant une intersection titrant 2,3 g/t Au sur 29,9 mètres à 1 991 mètres de profondeur. Ces résultats continuent d'augmenter l'étendue d'East Gouldie en profondeur et vers l'est, et devraient contribuer à l'ajout de ressources minérales présumées dans cette partie du gisement à la fin de l'année 2025.

Dans l'extension inférieure vers l'ouest d'East Gouldie, le sondage MEX25-337 a obtenu 2,0 g/t Au sur 51,8 mètres à 1 531 mètres de profondeur, tandis que le sondage MEX25-337W a recoupé une intersection titrant 3,3 g/t Au sur 21,6 mètres à 1 352 mètres de profondeur.

Dans la zone subparallèle Eclipse, à environ 300 mètres au nord d'East Gouldie, le sondage MEX25-309WZ a livré une teneur de 3,9 g/t Au sur 10,1 mètres à 1 057 mètres de profondeur, augmentant ainsi le degré de confiance envers la compréhension géologique de la zone et son potentiel d'ajouter d'importantes ressources minérales à proximité des infrastructures minières planifiées.

Mise à jour des estimations des réserves et des ressources minérales

Le 13 février 2025, Agnico Eagle a annoncé que les succès remportés en exploration au courant de la dernière année avaient permis de repousser les limites des ressources minérales présumées d'East Gouldie latéralement vers l'ouest et vers l'est. Les travaux de forage au diamant se poursuivront en 2025 avec plus de 20 foreuses actives en surface et sous terre, afin de mieux évaluer le plein potentiel du secteur de la mine Odyssey et de l'ensemble du portefeuille de propriétés à Canadian Malartic. Les ressources minérales présumées ont grimpé de 37 % (1,2 million d'onces d'or) d'une année à l'autre au gisement East Gouldie et s'élèvent maintenant à 4,6 millions d'onces d'or (61,2 millions de tonnes à une teneur de 2,32 g/t Au). La mine Odyssey englobe actuellement un total de 5,55 millions d'onces d'or en réserves minérales prouvées et probables (52,6 millions de tonnes à une teneur de 3,28 g/t Au), 3,2 millions d'onces d'or en ressources minérales mesurées et indiquées (52,9 millions de tonnes à une teneur de 1,90 g/t Au) et 9,7 millions d'onces d'or en ressources minérales présumées (138,8 millions de tonnes à une teneur de 2,18 g/t Au).

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse d'Agnico Eagle du 13 février 2025 intitulé « *Agnico Eagle Reports Fourth Quarter And Full Year 2024 Results - Record Annual Gold Production And Free Cash Flow; Balance Sheet Strengthened By Further Debt Reduction; Updated Three-Year Guidance* », le communiqué de presse d'Agnico Eagle du 13 février 2025 intitulé « *Agnico Eagle Provides An Update On 2024 Exploration Results And 2025 Exploration Plans - Mineral Reserves Increase 1% Year-Over-Year To 54.3 Moz; Updated Mineral Reserves Of 2.8 Moz Declared At Upper Beaver; Inferred Mineral Resources Increase 9%* », et le communiqué de presse d'Agnico Eagle du 29 octobre 2025 intitulé « *Agnico Eagle Reports Third Quarter 2025 Results – Record Adjusted Net Income With Another Quarter Of Strong Production; Financial Position Further Strengthened By Repayment Of Long-Term Debt And Cash Accumulation* », tous déposés sur www.sedarplus.ca.

Flux Mantos Blancos (Capstone Copper Corp.)

Redevances OR, par l'entremise d'OR Royalties International, est titulaire d'un flux argentifère de 100 % dans la mine Mantos Blancos, une mine à ciel ouvert située dans la région d'Antofagasta au Chili. La mine est détenue et exploitée par Capstone Copper Corp. (« Capstone »).

En vertu de l'entente du flux, OR Royalties International recevra de l'argent affiné en quantité équivalente à 100 % de l'argent payable produit de la mine Mantos Blancos jusqu'à ce que 19,3 millions d'onces aient été livrées (7,1 millions d'onces avaient été livrées au 30 septembre 2025), après quoi le pourcentage du flux sera réduit à 40 %. Le prix d'achat de l'argent selon les modalités de l'entente de flux Mantos Blancos correspond à 8 % du prix moyen mensuel de l'argent pour chaque once d'argent affiné vendue et livrée et/ou créditée par Capstone à OR Royalties International.

Prévisions pour 2025

Le 20 janvier 2025, Capstone a annoncé que, selon les prévisions, la production de cuivre à Mantos Blancos augmentera en 2025 (43 000 à 51 000 tonnes du secteur des sulfures et 6 000 à 8 000 tonnes du secteur des cathodes) en raison du débit de traitement plus élevé à l'usine. La production sera surpondérée au deuxième semestre de l'année en raison d'un débit de traitement plus élevé puisqu'un arrêt d'entretien planifié est prévu au premier trimestre de 2025. Redevances OR reçoit les livraisons issues de la production à Mantos Blancos avec un décalage de deux mois.

Mise à jour des activités

Le 30 octobre 2025, Capstone a annoncé une production de 15 417 tonnes de cuivre à Mantos Blancos au troisième trimestre de 2025, soit 55 % de plus qu'au troisième trimestre de 2024. L'augmentation est attribuable au débit de traitement plus élevé de l'usine de minerai sulfuré (18 091 t/j au troisième trimestre de 2025 versus 14 079 t/j au troisième trimestre de 2024) et aux teneurs plus élevées du minerai sulfuré en raison de la séquence d'exploitation minière (1,01 % au troisième trimestre de 2025 versus 0,77 % au troisième trimestre de 2024). Comparativement au trimestre précédent, le débit de traitement de l'usine de minerai sulfuré a été affecté par l'entretien.

Capstone évalue actuellement les prochaines phases de croissance pour Mantos Blancos, notamment le potentiel d'accroître le débit de traitement du concentrateur jusqu'à au moins 27 000 t/j et d'augmenter la production de cathodes de l'usine SX-EW sous-utilisée. Une étude sur la phase II de Mantos Blancos axée sur l'expansion du concentrateur de minerai sulfuré est attendue au premier semestre de 2026. L'expansion du concentrateur traitant le minerai sulfuré devrait se faire en utilisant les équipements de traitement existants qui sont inutilisés ou sous-utilisés, ainsi que de l'équipement supplémentaire pour ce qui est de la filtration du concentré, de l'épaississement et de la filtration des résidus miniers. Durant le troisième trimestre de 2025, le débit de traitement maximal atteint par jour individuel à l'usine de minerai sulfuré a totalisé 28 506 t/j, alors que l'usine a été poussée afin d'identifier les goulots d'étranglement.

Capstone évalue également une augmentation potentielle de la production de cathodes en se basant sur la possibilité de retraiter par lixiviation le minerai traité lors des opérations historiques de lixiviation et de flottation. L'augmentation de la production de cathodes utiliserait la capacité existante de l'usine SX-EW, avec l'ajout d'une halde de lixiviation dynamique et d'infrastructures d'agglomération et d'empilement.

Mise à jour des activités d'exploration

Le 30 octobre 2025, Capstone a annoncé que les travaux de forage d'exploration avaient débuté dans les secteurs Veronica et Nora-Quinta, adjacents et au sein de la fosse de ressources. Le programme totalise environ 7 900 mètres et devrait être complété d'ici la fin de l'année. En parallèle, le forage intercalaire s'est poursuivi au troisième trimestre de 2025, les activités étant axées sur les phases 15 et 16. Des travaux de forage sonique ciblant les empilements de minerai historiques ont aussi été complétés au début du trimestre.

Par ailleurs, un levé géophysique de sismique passive (tomographie du bruit ambiant) est en cours à Mantos Blancos. L'acquisition des données a été effectuée dans le secteur de la fosse et les environs immédiats, et le traitement des données et la modélisation ont été planifiés au cours du quatrième trimestre de 2025. Le levé a pour but d'améliorer la compréhension de la stratigraphie locale et pourrait permettre d'identifier de nouvelles cibles de forage en profondeur ou à proximité du gisement actuel.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Capstone du 20 janvier 2025 intitulé « *Capstone Copper Provides 2024 Production Results and Provides 2025 Guidance* » et le communiqué de presse de Capstone du 30 octobre 2025 intitulé « *Capstone Copper Reports Third Quarter 2025 Results* », tous deux déposés sur www.sedarplus.ca.

Redevance Éléonore (Dhilmar Ltd.)

Redevances OR détient une redevance variable de 1,8 % à 3,5 % NSR sur la mine d'or Éléonore (« Éléonore ») située dans la province du Québec et exploitée par Dhilmar Ltd. (« Dhilmar »). Dhilmar a acquis Éléonore de Newmont Corporation (« Newmont ») au premier trimestre de 2025 pour une contrepartie de 795 millions de dollars en espèces. Redevances OR perçoit présentement une redevance de 2,2 % NSR sur la production de la mine Éléonore.

Mise à jour des estimations des réserves et des ressources

Le 20 février 2025, Newmont a fait état de réserves minérales prouvées et probables à Éléonore comprenant 10,1 millions de tonnes à une teneur de 5,05 g/t Au pour 1,6 million d'onces d'or au 31 décembre 2024, soit une augmentation de 7 %, déduction faite de l'épuisement.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Newmont du 20 février 2025 intitulé « *Newmont Reports 2024 Mineral Reserves of 134.1 Million Gold Ounces and 13.5 Million Tonnes of Copper* », déposé sur www.sedarplus.ca.

Flux Sasa (Central Asia Metals plc)

Redevances OR, par l'entremise d'OR Royalties International, détient un flux argentifère de 100 % sur la mine Sasa, exploitée par Central Asia Metals plc (« Central Asia ») et située en Macédoine du Nord. La mine Sasa est l'une des plus grandes mines de zinc, de plomb et d'argent en Europe. Le droit d'OR Royalties International en vertu du flux Sasa s'applique à 100 % de la production payable d'argent en contrepartie de 5 \$ par once d'argent affiné livrée (plus les coûts d'affinage), augmenté annuellement en fonction de l'inflation à partir de 2017 (6 545 \$ par once en 2025).

Prévisions pour 2025

Il était prévu, pour 2025 à Sasa, d'extraire et de traiter entre 790 000 et 810 000 tonnes de minerai, tandis que la production de métaux en concentré est estimée entre 19 000 et 21 000 tonnes de zinc et entre 27 000 et 29 000 tonnes de plomb. Le 10 juillet 2025, Central Asia a ajusté à la baisse ses prévisions pour les ramener à 17 000 à 19 000 tonnes de zinc et à 25 000 à 27 000 tonnes de plomb, indiquant qu'il s'était avéré difficile de maintenir les teneurs d'alimentation en raison de la variabilité dans la géométrie du corps minéralisé alors que l'extraction minière se déplace en profondeur. Cela avait été anticipé et était l'une des principales raisons ayant motivé la transition vers des méthodes d'abattage offrant davantage de souplesse. Central Asia s'attend à ce que les teneurs d'alimentation s'améliorent à mesure que l'extraction se fera de plus en plus par de nouvelles méthodes durant le deuxième semestre de 2025.

Mise à jour des activités

Le 9 octobre 2025, Central Asia a déclaré des ventes de 86 296 onces d'argent à OR Royalties International pour le troisième trimestre de 2025.

La rampe centrale, une nouvelle voie de halage directe complétée à la fin de 2024, contribue largement à l'efficacité des déplacements de minerai et de stériles. En septembre, le halage par camion représentait 76 % des matières déplacées, le reste étant hissé à la surface par un puits vertical (ce qui nécessite beaucoup de manipulation). En comparaison, 49 % du halage se faisait par camion en début d'année.

L'usine de résidus miniers empilés à sec était opérationnelle au troisième trimestre de 2025 et à la fin de septembre, plus de 210 000 tonnes de résidus secs avaient été filtrées en vue de leur dépôt sur l'aménagement initial. L'expansion de l'aménagement se poursuivra en fonction des futures exigences. Au cours des neuf premiers mois de 2025, la combinaison des activités d'empilement à sec et le recours au remblai en pâte lors de l'exploitation minière a fait en sorte qu'environ 60 % des résidus miniers à Sasa ont pu être entreposés en utilisant ces deux méthodes plus responsables sur le plan environnemental. Sachant que les installations d'empilement à sec n'étaient pas opérationnelles avant la fin du premier trimestre de 2025, cela augure bien pour que Central Asia puisse atteindre sa cible de 70 % d'ici 2026.

Pour plus d'information sur la mine Sasa, veuillez consulter le communiqué de presse de Central Asia du 9 octobre 2025, intitulé « Q3 2025 Operations Update », disponible sur le site Web de la société au www.centralasiametals.com.

Flux CSA (Harmony Gold Mining Company Limited)

Le 27 mai 2025, MAC Copper Limited (« MAC Copper ») a annoncé la signature d'un acte de mise en œuvre du plan contraignant avec Harmony, en vertu duquel il a été proposé que Harmony Gold (Australia) Pty Ltd (« Harmony Australia ») fera l'acquisition de 100 % du capital-actions émis de MAC Copper en contrepartie de 12,25 \$ en espèces par action de MAC Copper. La transaction a été clôturée en octobre 2025 et OR Royalties International a reçu un produit de 49,0 millions de dollars en contrepartie de son placement en actions, générant un produit brut de 9,0 millions de dollars ou 22 % sur une période d'environ 2 ans.

Redevances OR, par l'entremise d'OR Royalties International, détient un flux argentifère et un flux cuprifère pour la mine de cuivre CSA, maintenant exploitée par Harmony. OR Royalties International achètera de l'argent affiné en quantité équivalente à 100 % de l'argent payable produit de CSA pour la durée de vie de la mine et effectuera des paiements en espèces en continu, pour l'argent affiné livré, équivalant à 4 % du cours de l'argent au moment de la livraison. OR Royalties International aura également le droit d'acheter du cuivre affiné en quantité équivalente à 3,0 % du cuivre payable produit par CSA jusqu'au 5^e anniversaire de la date de clôture (le 15 juin 2023), puis 4,875 % du cuivre payable produit par CSA jusqu'à ce que 33 000 tonnes métriques aient été livrées, et par la suite, 2,25 % du cuivre payable produit par CSA sur la durée de vie résiduelle de la mine. OR Royalties International effectuera des paiements en continu, pour le cuivre affiné livré, équivalant à 4 % du cours du cuivre au moment de la livraison. Au 5^e anniversaire de la date de clôture, Harmony aura l'option d'exercer certains droits de réduction du flux cuprifère en effectuant un paiement unique en espèces en faveur d'OR Royalties International de 20,0 millions de dollars à 40,0 millions de dollars.

En juillet 2023, OR Royalties International recevait sa première livraison d'argent. La première livraison de cuivre en vertu du flux cuprifère CSA a eu lieu dans la première semaine de juillet 2024. En date du 30 septembre 2025, un total de 1 596 tonnes de cuivre avait été livré à OR Royalties International en vertu de l'entente de flux.

Prévisions et activités

Le 24 février 2025, MAC Copper a confirmé ses prévisions de production pour les deux prochaines années, qui avaient initialement été publiées le 22 juillet 2024. La production de cuivre devait se situer dans la fourchette entre 43 000 et 48 000 tonnes en 2025, et entre 48 000 et 53 000 tonnes en 2026. Ces prévisions de production sur deux ans étaient principalement basées sur les réserves minérales, mais tenaient aussi compte de ressources minérales mesurées et indiquées (au 31 décembre 2024).

La mine de cuivre CSA est, de façon générale, à haute teneur mais un petit nombre de chantiers à très haute teneur (plus de 8 % de cuivre) forment une part disproportionnée de la production annuelle. La séquence d'exploitation de ces derniers peut avoir un impact significatif sur la production d'un mois à l'autre et, en tenant compte également des orages et des pannes de courant qui surviennent typiquement durant la saison estivale, les trimestres se terminant en mars sont généralement les trimestres les plus faibles de l'année.

Le 24 octobre 2025, Harmony a indiqué que l'intégration de la mine CSA au sein du portefeuille Harmony s'amorcerait. Au cours des trois prochains mois, Harmony intégrera la mine au sein du groupe Harmony dans son ensemble, en alignant ses opérations sur ses cadres de planification et de performance. Cette démarche vise à mettre au jour des synergies, améliorer l'efficacité opérationnelle et positionner CSA de manière à contribuer significativement à la création de valeur à long terme de Harmony. Une mise à jour détaillée de la performance opérationnelle et des étapes clés de développement, incluant le projet de ventilation, le développement de la partie supérieure de la mine Merrin et les activités d'exploration jusqu'en décembre 2025, sera présentée dans le cadre de la publication des résultats semestriels de Harmony prévue vers la fin-février ou le début-mars 2026. Les paramètres de planification de Harmony pour l'exercice financier 2027 seront intégrés à la mine CSA en vue d'élaborer son plan sur la durée de vie de la mine pour l'exercice financier, conformément à l'approche de planification utilisée pour tous les autres sites miniers. Le plan sur la durée de vie de la mine de la mine CSA sera publié en parallèle aux résultats pour l'exercice financier 2026, attendus en août 2026.

Mise à jour des estimations des réserves et des ressources minérales

Le 24 février 2025, MAC Copper a annoncé une mise à jour de ses ressources minérales et de ses réserves minérales de 2024, incluant une durée de vie révisée de 12 ans pour la mine basée sur les réserves minérales seulement. Ainsi, au 31 décembre 2024, les réserves minérales étaient estimées à 545 000 tonnes de cuivre et 6,8 millions d'onces d'argent (15,9 millions de tonnes à des teneurs de 3,4 % Cu et 13,3 g/t Ag), les ressources minérales mesurées et indiquées étaient estimées à 286 000 tonnes de cuivre et 3 millions d'onces d'argent (5,6 millions de tonnes à des teneurs de 5,1 % Cu et 16,7 g/t Ag), et les ressources minérales présumées étaient estimées à 178 000 tonnes de cuivre et 3,9 millions d'onces d'argent (5,4 millions de tonnes à des teneurs de 3,3 % Cu et 22 g/t Ag). Les réserves minérales de 2024 ne s'étendent que jusqu'à 70 mètres à la verticale sous la position actuelle de la rampe, ce qui ne nécessite qu'un développement annuel minime.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de MAC Copper du 24 février 2025 intitulé « *MAC Copper Limited Announces 2024 Resource and Reserve Statement and Production Guidance* », le communiqué de presse de MAC Copper du 27 mai 2025 intitulé « *MAC Copper Limited Enters Into Binding Scheme Implementation Deed With Harmony* », et le communiqué de presse de MAC Copper du 29 juillet 2025 intitulé « *MAC Copper Limited Announces June 2025 Quarterly Report* », tous déposés au www.sec.gov/edgar, et le communiqué de presse de Harmony du 24 octobre 2025 intitulé « *Harmony completes MAC Copper acquisition, securing full ownership of CSA mine and unlocking immediate copper production* », disponible sur leur site Web (www.harmony.co.za).

Redevance District Island Gold (Alamos Gold Inc.)

Redevances OR détient des redevances NSR variant entre 1,38 % et 3,00 % sur la propriété de la mine Island Gold (presque toutes les réserves et les ressources minérales actuelles à Island Gold sont couvertes par les redevances), laquelle fait maintenant partie du district Island Gold, exploitée par Alamos Gold Inc. (« Alamos ») et située en Ontario au Canada.

Prévisions pour 2025

Le 13 janvier 2025, Alamos a publié ses prévisions pour 2025 pour le district Island Gold, qui inclut les mines Island Gold et Magino, de 275 000 à 300 000 onces d'or. Alamos a annoncé, dans ses prévisions pour la mine Island Gold en 2025, une fourchette de 1 200 à 1 400 t/j de tonnage traité et une teneur traitée entre 10 et 13 g/t Au, sans toutefois préciser de fourchette pour la quantité d'or produit. Redevances OR ne détient pas de redevance sur la production à venir de la mine Magino à brève échéance.

Mise à jour des activités

Le 29 octobre 2025, Alamos a annoncé une production de 66 800 onces d'or au troisième trimestre 2025 pour le district Island Gold, une amélioration de 17 % comparativement à la même période de l'année précédente, reflétant le nombre plus élevé de tonnes traitées. Selon les prévisions, la production devrait augmenter au quatrième trimestre, alimentée par une augmentation du nombre total de tonnes traitées aux usines Island Gold et Magino.

À Island Gold, les taux d'extraction minière souterraine étaient en moyenne de 1 325 t/j au troisième trimestre, en hausse de 48 % par rapport à la même période de l'année précédente et de 7 % par rapport au deuxième trimestre. La teneur moyenne extraite était de 12,05 g/t Au, conforme aux prévisions annuelles et 18 % plus basse qu'à la même période de l'année précédente.

Après la fin du trimestre, un évènement sismique a eu lieu sous terre à Island Gold le 17 octobre 2025. Les taux d'extraction minière devraient se maintenir dans les niveaux prévus pour le quatrième trimestre; toutefois, cela a retardé l'accès à des chantiers à plus haute teneur dans un des secteurs d'abattage. Par conséquent, les teneurs extraites devraient être inférieures aux prévisions pour le quatrième trimestre, contribuant ainsi à une réduction de la production prévue pour 2025.

À la mi-juillet, les opérations à l'usine Island Gold ont cessé, dans le cadre du plan à long terme visant à passer au traitement du minerai souterrain à plus haute teneur à l'usine plus grande de Magino. La transition s'est effectuée avec succès, les taux de récupération du minerai à plus haute teneur et du mélange de minerais étant conformes aux attentes, et les taux de broyage ont continué d'augmenter tout au long du trimestre jusqu'à la dernière semaine de septembre, lorsqu'un condensateur en panne a entraîné un arrêt imprévu d'une semaine. Compte tenu de cet arrêt, il a été décidé de redémarrer l'usine Island Gold dans le but d'aller chercher une capacité d'usinage additionnelle au sein du district Island Gold, et pour tirer parti du prix élevé de l'or. L'usine Island Gold a traité un total de 23 906 tonnes de minerai souterrain au cours de ses 22 jours d'activité.

Mise à jour sur la phase d'expansion 3+ à Island Gold

En 2022, Alamos a annoncé la phase d'expansion 3+ à Island Gold, qui fera passer le taux de production de la mine du taux actuel de 1 200 t/j à 2 400 t/j et nécessitera différents investissements en infrastructures. Cela comprendra notamment l'installation d'un puits, une usine de remblai en pâte, ainsi qu'une accélération du développement pour soutenir les taux d'extraction minière plus élevés. Après avoir mené à terme cette expansion en 2026, les opérations minières passeront du transport par camion du minerai et du stérile par la rampe, à la remontée de minerai et de stérile en surface par l'entremise des nouvelles infrastructures du puits, ce qui permettra d'augmenter la production et de réduire les coûts de manière significative.

Le 23 juin 2025, Alamos a annoncé le plan sur la durée de vie de la mine du scénario de base (le « plan sur la DVM du scénario de base »), incluant un montant total de capital de croissance estimé pour la phase 3+ d'expansion révisé à 835 millions de dollars. Cela représente une augmentation de 10 % par rapport à l'estimation initiale du montant de capital de croissance préparée en 2022. L'augmentation récente reflète l'inflation continue des frais de main-d'œuvre ainsi que le recours à un entrepreneur en soutien au développement hors du puits et aux activités de construction en lien avec le système de manipulation du minerai et du stérile. Au 30 septembre 2025, 84 % du capital de croissance total avait été dépensé et engagé dans la phase d'expansion 3+.

Alamos évalue aussi la possibilité d'ajouter un concasseur à galets et un broyeur auxiliaire à l'usine Magino afin de soutenir l'expansion à 12 400 t/j. Cela représenterait un changement potentiel de l'envergure du projet, à un coût additionnel d'environ 40 millions de dollars. Ces changements des composantes sont évalués afin de déterminer s'ils seront nécessaires dans le cadre d'une expansion potentiellement plus importante, jusqu'à 20 000 t/j. Ce processus d'évaluation se poursuit et l'étude d'expansion devrait être publiée au cours du premier trimestre de 2026.

Compte tenu de l'arrêt imprévu de l'usine Magino à la fin de septembre, et du contexte caractérisé par le prix élevé de l'or, la décision a été prise de redémarrer l'usine Island Gold vers la fin du troisième trimestre. Dans le contexte actuel de prix élevés pour l'or, Alamos continuera d'exploiter l'usine Island Gold jusqu'à la fin de l'année, en plus de l'usine Magino. Cela permettra d'augmenter la capacité d'usinage combinée du district Island Gold, contribuant ainsi à une production d'or supplémentaire, des flux de trésorerie plus élevés et une rentabilité accrue. Alamos évaluera l'exploitation continue de l'usine Island Gold en 2026 dans le cadre de l'étude d'expansion.

Au troisième trimestre de 2025, Alamos a dépensé 59,5 millions de dollars pour la phase d'expansion 3+ et les dépenses en immobilisations. La phase d'expansion 3+ est en bonne voie d'être achevée comme prévu au deuxième semestre de 2026.

Mise à jour des estimations des réserves et des ressources

Le 23 juin 2025, Alamos a mis à jour les estimations de réserves et de ressources minérales qui avaient été publiées en février 2025. Ainsi, au 31 décembre 2024, les réserves minérales s'établissaient à 4,1 millions d'onces (11,8 millions de tonnes à une teneur de 10,85 g/t Au), une augmentation de 80 % reflétant la conversion des ressources minérales. Les ressources minérales mesurées et indiquées ont été estimées à 1,0 million d'onces (3,1 millions de tonnes à une teneur de 10,49 g/t Au) tandis que les ressources minérales présumées ont été estimées à 1,3 million d'onces (2,4 millions de tonnes à une teneur de 16,88 g/t Au).

Alamos a aussi annoncé les résultats de son plan sur la durée de vie de la mine du scénario de base (le « plan sur la DVM du scénario de base ») élaboré pour le complexe minier du district Island Gold. Le plan sur la DVM du scénario de base intègre Island Gold et Magino en une seule opération consolidée de longue durée, qui deviendrait ainsi l'une des plus grandes mines d'or au Canada. Une étude d'expansion devrait être publiée au quatrième trimestre de 2025, détaillant le potentiel d'appréciation considérable du district Island Gold au-delà du plan sur la DVM du scénario de base.

Mise à jour des activités d'exploration

Le 18 février 2025, Alamos a annoncé qu'un montant total de 27 millions de dollars est affecté au budget d'exploration pour le district d'Island Gold en 2025, en hausse par rapport aux 20 millions de dollars dépensés en 2024. Le programme d'exploration tirera parti du succès obtenu en 2024, avec le prolongement de la minéralisation à haute teneur en or sur l'ensemble du gisement Island Gold ainsi que dans les multiples structures dans les épontes supérieure et inférieure.

Au total, 41 500 mètres de forage souterrain sont prévus en 2025, dans le but de définir de nouvelles ressources et réserves minérales à proximité des horizons et des infrastructures de production existantes. Cela inclut du forage sur toute l'étendue latérale du gisement principal à Island Gold (zones E1E et C), ainsi que dans un nombre grandissant de zones nouvellement définies au sein des épontes supérieure et inférieure.

De plus, 18 000 mètres de forage d'exploration en surface ont été prévus, ciblant le secteur entre les gisements Island Gold et Magino ainsi que l'extension en profondeur dans l'axe de plongée du gisement Island Gold à plus de 1 500 mètres de profondeur. Les dépenses en capital de maintien comprennent 30 800 mètres de forage de délimitation souterrain qui ont été planifiés en vue de convertir l'important inventaire de ressources minérales en réserves minérales.

Des travaux de forage seront aussi effectués sur la cible Island Gold North Shear, ainsi qu'à l'est et dans les extensions latérales de la mine Island Gold afin de tester le prolongement de la zone E1E. Les travaux de terrain prévus en 2025 comprendront de l'échantillonnage de tills, de la cartographie géologique, de la prospection et de l'excavation de tranchées sur plusieurs cibles régionales. Un projet de compilation exhaustive des données se poursuivra aussi en 2025 sur l'ensemble de la vaste position de terrain de 60 000 hectares afin de soutenir le ciblage d'exploration à l'avenir.

Le 29 octobre 2025, Alamos a annoncé que durant le troisième trimestre, 12 246 mètres de forage d'exploration souterrain avaient été complétés en 49 sondages, ainsi que 1 821 mètres de forage d'exploration directionnel en surface en deux sondages à Island Gold. De plus, 14 412 mètres de forage de délimitation souterrain ont été complétés en 50 sondages, essentiellement du forage intercalaire visant à convertir des ressources minérales en réserves minérales. Le programme de délimitation en surface, qui avait initialement débuté au deuxième trimestre, s'est poursuivi pour cibler la conversion de ressources en réserves minérales dans la partie inférieure d'Island East, avec 6 614 mètres forés en 10 sondages. Par ailleurs, un total de 107 mètres de développement de galeries d'exploration souterraines a aussi été complété durant le troisième trimestre.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse d'Alamos du 13 janvier 2025 intitulé « *Alamos Gold Continues to Define High-Grade Mineralization Across the Island Gold Deposit; Ongoing Success Expected to Drive Additional Growth in Mineral Reserves and Resources* », le communiqué de presse d'Alamos du 18 février 2025 intitulé « *Alamos Gold Reports Mineral Reserves and Resources for the Year-Ended 2024* », le communiqué de presse d'Alamos du 23 juin 2025 intitulé « *Alamos Gold Announces Island Gold District Base Case Life of Mine Plan Outlining One of the Largest and Lowest-Cost Gold Mines in Canada with Significant Upside* », et le communiqué de presse d'Alamos du 29 octobre 2025 intitulé « *Alamos Gold Reports Third Quarter 2025 Results* », tous déposés sur www.sedarplus.ca.

Redevance Seabee (SSR Mining Inc.)

Redevances OR détient une redevance de 3 % NSR sur la mine Seabee exploitée par SSR Mining Inc. (« SSR Mining ») et située en Saskatchewan, au Canada.

Prévisions pour 2025

Le 31 mars 2025, SSR Mining a présenté ses prévisions annuelles de production pour la mine Seabee en 2025, soit 70 000 à 80 000 onces d'or.

En 2025, la production à Seabee devrait être plus forte au premier trimestre de l'année, reflétant le traitement du minerai provenant d'un chantier à plus haute teneur auquel on a initialement accédé au quatrième trimestre de 2024. Pour le reste de l'année 2025, les teneurs devraient refléter la teneur des réserves minérales de Seabee et se situer en moyenne entre 5,0 et 5,5 g/t Au, et les débits de l'usine de traitement devraient se situer en moyenne entre 1 300 et 1 350 t/j.

Mise à jour des activités

Le 4 juin 2025, SSR Mining a annoncé que les opérations à Seabee étaient temporairement suspendues en raison de pannes de courant provoquées par les feux de forêt dans les environs de la mine. Les opérations ont redémarré le 13 juin, menant à une suspension d'environ deux semaines. Le site n'a subi aucun dommage.

Le 4 novembre 2025, SSR Mining a annoncé une production de 9 118 onces d'or à Seabee au troisième trimestre de 2025, comparativement à 10 252 onces au troisième trimestre de 2024. Les résultats d'exploitation au troisième trimestre reflètent les efforts concertés pour prioriser le développement minier souterrain, ainsi que les teneurs plus basses que prévues durant le trimestre.

Mise à jour des activités d'exploration

Le 31 mars 2025, SSR Mining a annoncé que les dépenses d'exploration et de développement des ressources à Seabee étaient estimées à 16,0 millions de dollars et avaient comme objectif principal de définir un premier inventaire de réserves minérales sur les cibles Porky. D'autres travaux de forage seront aussi effectués dans la zone Gap Hangingwall afin d'évaluer de potentielles extensions des réserves minérales existantes et de la durée d'exploitation à Seabee. Les travaux d'exploration de niveau plus précoce se poursuivent également sur l'ensemble de la grande propriété Seabee, incluant la cartographie et l'échantillonnage de nouveaux affleurements créés par les feux de forêt de 2024 sur un certain nombre de cibles régionales.

Mise à jour des estimations des réserves et des ressources minérales

Le 18 février 2025, SSR Mining a publié une mise à jour de ses réserves minérales, lesquelles sont restées relativement stables avec une diminution de 9 % des onces de réserves. Les réserves minérales prouvées comprennent 0,335 million de tonnes à 6,11 g/t Au pour 66 000 onces d'or tandis que les réserves minérales probables comprennent 1,466 million de tonnes à 5,16 g/t Au pour 243 000 onces d'or. Cette estimation exclut les ressources indiquées de 2,15 millions de tonnes à une teneur de 5,1 g/t Au pour 352 000 onces d'or et les ressources présumées de 1,464 million de tonnes à une teneur de 4,37 g/t Au pour 206 000 onces d'or.

Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2024, SSR Mining a foré 220 sondages totalisant 70 318 mètres de forage sur le gîte Porky West. Ces travaux de forage avaient comme objectif principal d'agrandir l'empreinte de la minéralisation. Les ressources minérales à Porky West restent ouvertes en profondeur et latéralement. Un plan d'exploration est en place pour agrandir l'empreinte des ressources minérales et poursuivre les forages intercalaires en 2025. Le projet Seabee est en exploitation continue depuis 30 ans et a fait ses preuves en ce qui concerne le remplacement des réserves minérales, et SSR s'attend à ce que la situation se maintienne.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de SSR Mining du 18 février 2025 intitulé « *SSR Mining Reports Fourth Quarter and Full-Year 2024 Results* », le communiqué de presse de SSR Mining du 31 mars 2025 intitulé « *SSR Mining Provides 2025 Operating Guidance* », le communiqué de presse de SSR Mining du 4 juin 2025 intitulé « *SSR Mining Announces Temporary Suspension of Operations at Seabee* » et le communiqué de presse de SSR Mining du 4 novembre 2025 intitulé « *SSR Mining Reports Third Quarter 2025 Results* », tous déposés sur www.sedarplus.ca, ainsi que les formulaires 10K de SSR Mining déposés sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov.

Redevance Ermitaño (First Majestic Silver Corp.)

Redevances OR est titulaire d'une redevance de 2 % NSR sur la mine souterraine d'or et d'argent Ermitaño (« Ermitaño ») exploitée par First Majestic Silver Corp. (« First Majestic ») et située dans l'état du Sonora au Mexique.

Prévisions pour 2025

Le 13 février 2025, First Majestic a publié ses prévisions pour Santa Elena, soit entre 1,6 million et 1,8 million d'onces d'argent et entre 71 000 et 79 000 onces d'or. Cette production devrait exclusivement être issue de minerai couvert par la redevance détenue par Redevances OR.

Mise à jour des activités

Le 8 octobre 2025, First Majestic a annoncé une production de 412 669 onces d'argent et 20 979 onces d'or au troisième trimestre de 2025 à Ermitaño. L'usine a traité 277 858 tonnes de minerai, soit 7 % de plus qu'au cours de la même période de l'année précédente, avec des teneurs d'alimentation moyennes en argent et en or de 71 g/t et 2,56 g/t, respectivement. Les taux de récupération de l'argent et de l'or au cours du trimestre ont été en moyenne de 65 % et 92 %, respectivement, comparativement aux taux de 67 % et 94 % de la période correspondante de l'exercice précédent. Durant le trimestre, huit foreuses, soit cinq foreuses en surface et trois foreuses souterraines, ont complété 19 872 mètres de forage sur la propriété.

Mise à jour des activités d'exploration

Le 30 juillet 2024, First Majestic a annoncé la découverte d'un nouveau système filonien significatif, minéralisé en or et en argent, sur sa propriété Santa Elena. Cette nouvelle découverte à haute teneur, le système filonien Navidad (« Navidad »), a été faite en profondeur à proximité de la mine en production Ermitaño de la société et se trouve à l'intérieur des limites des redevances de Redevances OR. Il s'agit de la découverte la plus prometteuse à survenir sur la propriété Santa Elena depuis la découverte d'Ermitaño en 2016.

Le 4 février 2025, First Majestic a publié de nouveaux résultats pour la découverte Navidad. Les travaux de forage réalisés au deuxième semestre de 2024 ont permis d'augmenter sensiblement l'étendue de la minéralisation en or et en argent découverte sur la cible Navidad, et des essais métallurgiques de la minéralisation ont révélé que la récupération de l'or et de l'argent était excellente. En tout, 20 809 mètres de forage ont été complétés dans 17 nouveaux sondages, permettant de définir une importante minéralisation composée de deux veines de quartz épithermales contenant de la minéralisation à haute teneur en or et en argent, soit les veines Navidad et Winter. La minéralisation en or et en argent identifiée jusqu'à maintenant s'étend sur plus de 1 000 mètres latéralement par 300 mètres dans l'axe de pendage, et l'épaisseur réelle moyenne de la minéralisation serait entre 2,8 mètres et 4,4 mètres. En 2025, d'autres travaux de forage sont prévus à partir de la surface, afin de continuer à tester l'expansion potentielle de Navidad, qui reste ouverte dans plusieurs directions. Du forage d'expansion, intercalaire et de définition des ressources sera également effectué à l'aide de plusieurs nouvelles stations de forage souterraines construites à partir de la mine Ermitaño.

Mise à jour des estimations des réserves et des ressources minérales

Le 31 mars 2025, First Majestic a publié une mise à jour de ses estimations de réserves minérales et de ressources minérales de 2024 pour la mine souterraine Ermitaño. À Ermitaño, les réserves minérales prouvées ont été estimées à 2,2 millions d'onces d'argent et 93 000 onces d'or (797 000 tonnes à des teneurs de 85 g/t Ag et 3,65 g/t Au) et les réserves minérales probables ont été estimées à 2,5 millions d'onces d'argent et 105 000 onces d'or (2,0 millions de tonnes à des teneurs de 38 g/t Ag et 1,61 g/t Au).

La découverte Navidad à Santa Elena a ajouté 2,3 millions de tonnes de ressources minérales présumées contenant 5,9 millions d'onces d'argent et 249 000 onces d'or avec des teneurs en métal de 81 g/t Ag et 3,42 g/t Au, respectivement. À ce jour, seule une partie du réseau filonien nouvellement délimité a été classée dans l'estimation des ressources, et il reste un important potentiel de croissance à réaliser en procédant à des forages supplémentaires.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de First Majestic du 30 juillet 2024 intitulé « *First Majestic Announces New High-Grade Gold and Silver Discovery at Santa Elena* », le communiqué de presse de First Majestic du 4 février 2025 intitulé « *First Majestic Reports Exploration Success for Navidad at Santa Elena* », le communiqué de presse de First Majestic du 13 février 2025 intitulé « *First Majestic Announces 2025 Production and Cost Guidance and Announces Conference Call Details* », le communiqué de presse de First Majestic du 31 mars 2025 intitulé « *First Majestic Announces 2024 Mineral Reserve and Mineral Resource Estimates* » et le communiqué de presse de First Majestic du 8 octobre 2025 intitulé « *First Majestic Produces 7.7 Million AgEq Ounces in Q3 2025 Consisting of 3.9 Million Silver Ounces and 35,681 Gold Ounces* », tous déposés sur www.sedarplus.ca.

Flux Gibraltar (Taseko Mines Limited)

Redevances OR est titulaire d'un flux argentifère se rapportant à la production de la mine de cuivre Gibraltar, exploitée par Taseko Mines Limited (« Taseko ») et située en Colombie-Britannique (Canada). L'entente de flux a été modifiée en juin 2023, en augmentant le pourcentage d'argent affiné devant être livré de 75 % à 87,5 % de la production d'argent payable, puis modifié à nouveau en décembre 2024, en augmentant le pourcentage d'argent affiné devant être livré à 100 % de la production d'argent payable, suivant l'acquisition par Taseko de l'intérêt résiduel de 12,5 % dans la coentreprise Gibraltar en mars 2024. De plus, Redevances OR et Taseko ont également prolongé le seuil de livraison d'argent par paliers afin qu'il coïncide avec la récente mise à jour de l'estimation des réserves minérales de Taseko pour Gibraltar. Lorsqu'un total de 6,8 millions d'onces d'argent aura été livré, l'argent raffiné à livrer sera réduit à 35 % de l'argent payable produit à Gibraltar par la suite. Aucun prix de transfert en espèces n'est payable par Redevances OR au moment de la livraison pour les onces d'argent livrées. En date du 30 septembre 2025, un total de 1,6 million d'onces d'argent avait été livré en vertu de l'entente de flux.

Prévisions pour 2025

Le 9 janvier 2025, Taseko a publié ses prévisions pour 2025. En raison de la disponibilité accrue de l'usine, la production en 2025 devait s'établir entre 120 et 130 millions de livres de cuivre. Selon les prévisions, la production devait être plus importante au deuxième semestre de l'année.

Le 1^{er} mai 2025, Taseko a annoncé que des conditions de terrain difficiles au sommet du dernier recul des parois dans la fosse connector avaient entraîné une baisse de la productivité minière, ce qui retarderait la libération de minerai à plus haute teneur du deuxième trimestre au troisième trimestre. En conséquence, la production de cuivre pour 2025 devait être inférieure d'environ 10 millions de livres (~8 %) par rapport aux prévisions antérieures.

Le 15 octobre 2025, Taseko a annoncé que la production pour 2025 était désormais prévue se situer entre 100 et 105 millions de livres de cuivre.

Mise à jour des activités

Le 15 octobre 2025, Taseko a annoncé une production de 27,6 millions de livres de cuivre au troisième trimestre de 2025, une augmentation de 39 % par rapport au trimestre précédent. Le débit de traitement à l'usine était à la capacité nominale de 85 300 t/j au cours du trimestre et la récupération du cuivre affiche une progression constante, s'établissant en moyenne à 77 % pour le troisième trimestre et à 83 % pour le mois de septembre. Les teneurs d'alimentation en cuivre étaient inférieures à ce qui était prévu au plan minier, à 0,22 %, bien qu'il s'agisse tout de même d'une amélioration importante sur les deux trimestres précédents.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Taseko du 9 janvier 2025 intitulé « *Taseko Announces 2024 Production Results and Amendment to Gibraltar Silver Stream* », le communiqué de presse de Taseko du 1^{er} mai 2025 intitulé « *Taseko Reports First Quarter 2025 Earnings* », et le communiqué de presse de Taseko du 15 octobre 2025 intitulé « *Taseko Announces Start of Wellfield Operations at Florence Copper and Third Quarter Gibraltar Operational Results* », tous déposés sur www.sedarplus.ca.

Redevance Complexe Lamaque (Eldorado Gold Corporation)

Redevances OR détient une redevance de 1 % NSR sur le gisement Triangle présentement exploité et les gîtes prometteurs Ormaque, Plug n°4 et Parallel du complexe Lamaque. Le complexe Lamaque, qui inclut la mine Triangle (zones supérieure et inférieure), la mine Ormaque et le gîte Ormaque associé, le gîte Parallel, le gîte Plug n°4 et l'usine Sigma, est exploité par Eldorado Gold Corporation (« Eldorado ») et est situé au Québec (Canada). Redevances OR détient également une redevance de 2,5 % NSR sur la propriété Bourlamaque.

Prévisions pour 2025

Le 5 février 2025, Eldorado a publié ses prévisions de production pour 2025 au complexe Lamaque, soit 170 000 à 180 000 onces d'or. La production devrait être plus élevée au premier semestre de l'année en raison des teneurs plus élevées. En 2025, l'accent reste mis sur la poursuite du forage de conversion des ressources à Triangle et Ormaque et sur l'achèvement d'un deuxième échantillon en vrac.

Les dépenses en immobilisations de maintien devraient se situer entre 85 et 95 millions de dollars pour 2025 et inclure d'importants travaux de développement de la mine souterraine et du forage de conversion des ressources sur le gisement Triangle, où Eldorado cible la zone C8. Le capital de développement prévu est estimé entre 70 et 75 millions de dollars pour 2025 et comprend principalement le développement minier et l'infrastructure pour accéder au gisement Ormaque, la construction du bassin Nord, un nouveau bassin d'eau qui devrait permettre de prolonger la durée de vie du parc à résidus Sigma, et la construction de l'usine de remblai en pâte.

Mise à jour des activités

Le 30 octobre 2025, Eldorado a annoncé une production de 46 823 onces d'or au complexe Lamaque, soit une hausse de 9 % comparativement à 43 106 onces au troisième trimestre de 2024. L'augmentation est attribuable au débit de traitement plus élevé, qui a bénéficié du traitement précoce de la portion restante du deuxième échantillon en vrac à Ormaque. Ce minerai à plus haute teneur a été traité en combinaison avec le minerai de Triangle, ce qui a donné de bons résultats.

Mise à jour des estimations des réserves et des ressources minérales

Le 27 janvier 2025, Eldorado a publié une mise à jour de ses réserves minérales et ses ressources minérales ainsi qu'un plan révisé sur la durée de vie de la mine pour la mine Lamaque. Les réserves minérales prouvées et probables comprennent 1,36 million de tonnes à 5,72 g/t Au et 3,62 millions de tonnes à 6,92 g/t Au respectivement, pour un total de 1,3 million d'onces d'or. Les ressources présumées comprennent 994 millions de tonnes à 8,04 g/t Au pour 2,6 millions d'onces. Le rapport technique mis à jour décrit un scénario basé sur les réserves avec une durée de vie de 8 ans pour la mine, produisant 1,2 million d'onces d'or, tandis que le scénario de l'évaluation économique préliminaire montre un potentiel de prolonger la durée de vie de la mine de 9 ans de plus, et d'ajouter 1,5 million d'onces à la production d'or. Le plan sur la durée de vie de la mine prévoit une production d'or annuelle moyenne d'environ 185 000 onces jusqu'en 2036, procurant une longue piste d'envol pour le complexe Lamaque. Avec le développement du gisement Ormaque, Eldorado ajoutera une deuxième mine souterraine au complexe Lamaque, qui procurera de la marge de manœuvre et de l'efficacité opérationnelle en tirant parti de l'usine et des infrastructures existantes.

Eldorado continue d'évaluer les opportunités d'exploration sur l'ensemble du complexe Lamaque et sur la propriété Bourlamaque détenue à 100 % (contigüe au complexe Lamaque), ainsi que dans la région de l'Abitibi en général. Les activités d'exploration se poursuivront au complexe Lamaque, en misant d'abord sur le forage de conversion des ressources dans les zones Lower Triangle, Ormaque et Plug n°4, et sur la vérification des extensions à Ormaque ainsi que sur d'autres cibles peu avancées situées à proximité des infrastructures du complexe Lamaque.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse d'Eldorado du 27 janvier 2025 intitulé « *Eldorado Updates Lamaque Complex Technical Report; Demonstrating Significant Value and Potential to Extend Mine Life to 17 Years* », le communiqué de presse d'Eldorado du 5 février 2025 intitulé « *Eldorado Gold Provides Skouries Project Update; 2025 Detailed Company Production & Cost Guidance; Updated Three-Year Growth Profile; Conference Call Details* » et le communiqué de presse d'Eldorado du 30 octobre 2025 intitulé « *Eldorado Gold Reports Solid Q3 2025 Financial and Operational Results; Skouries On Track for Q1 2026* », tous déposés sur www.sedarplus.ca.

Redevance Eagle Gold - Mise à jour

Redevances OR est titulaire d'une redevance de 5 % NSR sur la propriété Dublin Gulch au centre du Yukon (Canada), où se trouve la mine Eagle Gold (« Eagle Gold »), s'appliquant à tous les métaux jusqu'à ce que 97 500 onces d'or aient été livrées à Redevances OR, et de 3 % NSR par la suite. En date du 31 décembre 2024, un total de 32 667 onces d'or avait été livré en vertu de l'entente de redevances.

Rupture des installations de lixiviation en tas

Le 24 juin 2024, Victoria a annoncé qu'une rupture des installations de lixiviation en tas avait eu lieu à la mine Eagle Gold. Les opérations ont été suspendues pendant que l'équipe d'exploitation sur le site, la direction et les représentants du gouvernement du Yukon continuaient à évaluer la situation et à recueillir des informations. Victoria a confirmé que certaines infrastructures avaient été endommagées et qu'une portion de l'effondrement avait franchi les structures de retenue. Par la suite, le 4 juillet 2024, Victoria a annoncé avoir reçu des avis de défaut de la part de ses créanciers en vertu de la convention de crédit datée du 18 décembre 2020. Un événement de défaut en vertu de l'entente de redevances Eagle Gold datée du 13 avril 2018 a aussi été déclenché et, par conséquent, Redevances OR a transmis un avis de défaut à Victoria le 4 juillet 2024. Le 12 juillet 2024 et 30 juillet 2024, Victoria a annoncé qu'il n'y avait aucune garantie que la société disposerait des ressources financières nécessaires pour réparer les dommages aux équipements et aux installations, remédier aux impacts que l'incident a entraînés ou redémarrer la production.

Le 14 août 2024, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a nommé PricewaterhouseCoopers Inc. en tant que séquestre et gestionnaire, à la demande du gouvernement du Yukon et sous la supervision du tribunal, de tous les actifs, entreprises et propriétés de Victoria, lesquelles propriétés comprennent, mais ne se limitent pas, à la mine Eagle Gold. Une copie de l'ordonnance de nomination (l'« ordonnance de nomination ») est disponible sur le site Web du séquestre indiqué ci-dessous.

Une commission d'enquête indépendante (« CEI ») a été mise sur pied pour identifier les causes de la rupture en effectuant un examen indépendant de la conception, de la construction, du fonctionnement, de l'entretien et du suivi des installations de lixiviation en tas. La CEI a publié son rapport le 2 juillet 2025, dans lequel elle concluait que la rupture avait été causée par l'accumulation d'une série de conditions et d'événements défavorables, à commencer par une rupture de pente locale dans un secteur trop abrupt de la pente sud. Le rapport présente également des recommandations visant à améliorer les pratiques de l'industrie et des autorités de réglementation afin d'aider à réduire les probabilités que des événements similaires se reproduisent. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site Web du séquestre pour obtenir le rapport complet : <https://www.pwc.com/ca/en/services/insolvency-assignments/victoriagold/independent-review-board-report.html>.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Victoria du 24 juin 2024 intitulé « *Victoria Gold: Eagle Gold Mine Heap Leach Pad Incident* », le communiqué de presse de Victoria du 4 juillet 2024 intitulé « *Victoria Gold Provides Update on Eagle Gold Mine Incident* », le communiqué de presse de Victoria du 12 juillet 2024 intitulé « *Victoria Gold: Update on Eagle Gold Mine* » et le communiqué de presse de Victoria daté du 30 juillet 2024 intitulé « *Victoria Gold: Update on HLF Incident Management* », tous déposés sur www.sedarplus.ca, et consulter le site Web du séquestre : www.pwc.com/ca/victoriagold.

Placements en actions

Les actifs de la Société comprennent un portefeuille d'actions, principalement des sociétés cotées en bourse impliquées dans l'industrie minière. Dans certains cas, Redevances OR peut investir dans des actions de sociétés en même temps qu'elle acquiert des redevances, des flux de métaux ou d'autres intérêts semblables, ou dans l'objectif d'améliorer sa capacité d'acquérir de futures redevances, flux de métaux ou intérêts semblables. Certaines positions de placement peuvent être considérées comme des entreprises associées en vertu des normes IFRS de comptabilité en raison de la participation détenue, des droits de nomination au conseil d'administration et/ou d'autres faits et circonstances.

Redevances OR pourrait, de temps en temps et sans préavis, sauf si requis par la loi ou la réglementation, accroître ou réduire ses placements à sa discrétion.

Dans les neuf premiers mois de 2025, Redevances OR a acquis des placements en actions d'une valeur de 10,8 millions de dollars et a vendu des placements en actions de 0,8 million de dollars.

Juste valeur des titres négociables

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable et la juste valeur des placements en titres négociables (excluant les billets et les bons de souscription) au 30 septembre 2025 (en milliers de dollars) :

Placements	Valeur comptable ⁽ⁱ⁾	Juste valeur ⁽ⁱⁱ⁾
	\$	\$
Titres négociables	207 039	207 039

- (i) La valeur comptable correspond au montant comptabilisé au bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence pour les placements d'entreprises associées et à la juste valeur pour les autres placements, conformément aux normes IAS 28 *Participations dans des entreprises associées et coentreprises* et IFRS 9 *Instruments financiers*.
- (ii) La juste valeur correspond au cours du marché des placements sur une bourse reconnue au 30 septembre 2025.

Osisko Développement Corp.

Jusqu'au 15 août 2025, le principal placement de la Société dans une entreprise associée était Osisko Développement Corp. (« Osisko Développement »). Osisko Développement est une société d'exploration minière et de développement axée sur l'acquisition, l'exploration et la mise en valeur de propriétés de ressources de métaux précieux en Amérique du Nord. Les principaux projets détenus par Osisko Développement sont le projet aurifère Cariboo (« Cariboo ») en Colombie-Britannique au Canada, le projet aurifère San Antonio (« San Antonio ») dans l'état du Sonora au Mexique, et la propriété Tintic (« Tintic ») en Utah aux États-Unis. Redevances OR détient une redevance de 5 % NSR sur Cariboo et OR Royalties International détient des flux aurifère et argentifère de 15 % sur San Antonio sur San Antonio et un flux de métaux de 2,5 % sur Tintic.

Le projet aurifère Cariboo contient des ressources minérales probables de 2,03 millions d'onces d'or (16,7 millions de tonnes à une teneur de 3,78 g/t Au), des ressources minérales mesurées et indiquées de 1,57 million d'onces d'or (14,7 millions de tonnes à une teneur de 3,33 g/t Au) et des ressources minérales présumées totalisant 1,71 million d'onces d'or (15,5 millions de tonnes à une teneur de 3,44 g/t Au).

Le 12 décembre 2024, Osisko Développement a annoncé l'octroi des permis environnementaux pour Cariboo en vertu du *Environmental Management Act*. Combinés aux permis miniers octroyés en vertu du BC Mines Act le 20 novembre 2024, ces approbations marquent l'aboutissement du processus d'obtention des principaux permis, solidifiant ainsi le statut de Cariboo comme étant prêt à aller de l'avant.

Le 28 avril 2025, Osisko Développement a publié une étude de faisabilité optimisée conforme au Règlement 43-101 (l'« EF 2025 »), faisant état d'une production d'or annuelle moyenne d'environ 190 000 onces sur une durée d'exploitation de 10 ans, avec une valeur actualisée nette après impôt de 943 millions de dollars canadiens à un taux d'actualisation de 5 % et un taux de rendement interne hors endettement après impôt de 22,1 % au prix de 2 400 \$ par once d'or. En utilisant un prix de l'or au comptant de 3 300 \$ par once d'or, la valeur actualisée nette après impôt, à un taux d'actualisation de 5 %, passe à 2,1 milliards de dollars canadiens, avec un taux de rendement interne hors endettement après impôt de 38,0 %.

Le 15 août 2025, Osisko Développement a clôturé un placement privé de 203 millions de dollars et a émis 99 065 330 unités, se composant d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire. Redevances OR n'a pas participé à ce financement. Par conséquent, son pourcentage de participation a été réduit de 24,2 % à 14,0 %, ce qui a aussi eu une incidence sur ses droits de nomination au conseil d'administration d'Osisko Développement. En raison de ces changements, entre autres circonstances, la Société a jugé qu'elle avait perdu son influence notable sur Osisko Développement. Le 15 août 2025, la participation résiduelle dans Osisko Développement a été réévaluée à sa juste valeur, ce qui a généré un gain à la cession réputée d'une entreprise associée de 54,4 millions de dollars, et un montant de 1,1 million de dollars a été

reclassé du cumul des autres éléments du résultat global à l'état des résultats. La participation résiduelle dans Osisko Développement a été désignée comme un placement en actions à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global lors de la comptabilisation initiale, sans reclassement ultérieur en résultat net.

Au 30 septembre 2025, la Société détenait 33 333 366 actions ordinaires (d'une juste valeur de 114,0 millions de dollars), correspondant à une participation de 13,9 % dans Osisko Développement (24,4 % au 31 décembre 2024). En octobre 2025 et après la fin du trimestre, Osisko Développement a clôturé un autre financement par capitaux propres par voie de prise ferme qui a davantage dilué la participation de Redevances OR à 13,1 %.

Pour plus d'information, veuillez consulter les communiqués de presse et autres documents publics d'Osisko Développement disponibles sur www.sedarplus.ca et sur son site Web (www.osiskodev.com).

MAC Copper Limited

OR Royalties International détenait 4,0 millions d'actions ordinaires de MAC Copper. Le 27 mai 2025, MAC Copper a annoncé la signature d'un acte de mise en œuvre du plan contraignant (la « transaction ») avec Harmony et Harmony Australia, une filiale en propriété exclusive de Harmony, en vertu duquel il a été proposé que Harmony Australia fera l'acquisition de 100 % du capital-actions émis de MAC Copper en contrepartie de 12,25 \$ en espèces par action de MAC Copper. La transaction a été clôturée en octobre 2025 et OR Royalties International a reçu un produit de 49,0 millions de dollars en contrepartie de ses 4,0 millions d'actions dans MAC Copper. Par conséquent, le placement dans MAC Copper a été présenté en tant que *placement détenu en vue de la vente* aux bilans consolidés en date du 30 septembre 2025.

Activités en matière de développement durable

À titre de fournisseur de capitaux, Redevances OR n'exerce pas de contrôle direct sur l'exploitation ou les activités de développement durable des sites miniers de ses partenaires miniers. Toutefois, la Société reconnaît qu'en soutenant des exploitants responsables, elle peut favoriser le développement durable par le biais de ses investissements.

Au deuxième trimestre de 2025, Redevances OR a publié la cinquième édition de son rapport de développement durable, intitulé « *Growing Responsibly* » (*Une croissance responsable*), qui met en avant les initiatives environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG ») de la Société ainsi que ses principaux indicateurs de performance pour 2024.

Voici quelques faits saillants du rapport :

Gestion de l'environnement :

- Mise en œuvre d'une stratégie climatique 2024-2027
- Réalisation de la première divulgation à l'enquête du CDP sur les changements climatiques
- Achat et retrait de crédits carbone pour compenser les émissions de portée 2 et portée 3 liées aux déplacements et aux trajets domicile-travail des employés

Soutenir nos employés et nos communautés :

- Contribution de plus de 361 000 \$ à des investissements communautaires
- Introduction d'une politique interne de jumelage des dons
- Obtention de la certification *Great Place to Work*®
- Amélioration des mécanismes de rétroaction et d'engagement des employés

Excellence en matière de gouvernance et de surveillance :

- Atteinte de l'objectif de 40 % de représentation féminine au sein du conseil d'administration de la Société
- Intégration formelle des considérations liées à l'ESG dans la diligence raisonnable avancée
- Actualisation de l'évaluation de l'importance relative de Redevances OR afin de refléter l'évolution des normes de présentation de l'information
- Maintien d'une position de chef de file auprès des agences de notation ESG

Pour un bilan détaillé des initiatives de Redevances OR en 2024 en matière de développement durable, il y a lieu de consulter la cinquième édition du rapport de développement durable de Redevances OR, intitulé « *Growing Responsibly* » (*Une croissance responsable*), publié le 17 avril 2025 et disponible sur le site Web de la Société (www.ORroyalties.com).

Dividendes et offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le tableau suivant présente le détail des dividendes déclarés par la Société pour les neuf premiers mois de 2025 et l'exercice terminé le 31 décembre 2024 :

<u>Date de déclaration</u>	<u>Dividende par action</u> \$	<u>Date de fermeture des registres</u>	<u>Date de paiement</u>	<u>Dividendes déclarés</u> \$
19 février 2025 ⁽ⁱ⁾	0,046 \$	31 mars 2025	15 avril 2025	8 475 000
7 mai 2025	0,055 \$	30 juin 2025	15 juillet 2025	10 201 000
5 août 2025	0,055 \$	30 septembre 2025	15 octobre 2025	10 492 000
	<u>0,156 \$</u>			<u>29 168 000</u>
20 février 2024	0,060 \$ CA	28 mars 2024	15 avril 2024	8 271 000
8 mai 2024	0,065 \$ CA	28 juin 2024	15 juillet 2024	8 843 000
6 août 2024	0,065 \$ CA	30 septembre 2024	15 octobre 2024	8 878 000
6 novembre 2024	0,065 \$ CA	31 décembre 2024	15 janvier 2025	8 673 000
Exercice 2024	<u>0,255 \$ CA</u>			<u>34 665 000</u>

- (i) Avant mai 2025, les dividendes étaient déclarés en dollars canadiens. Depuis mai 2025, le dividende trimestriel est déclaré en dollars américains. Le 19 février 2025, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,065 \$ CA aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 31 mars 2025. En se basant sur le taux de change (\$ CA/\$ US) à la date de déclaration, le dividende correspondant par action en dollars américains s'élevait à 0,046 \$.

Régime de réinvestissement des dividendes

La Société offre un régime de réinvestissement des dividendes (« RRD ») qui permet aux actionnaires canadiens et aux actionnaires des États-Unis de réinvestir leurs dividendes en trésorerie dans des actions ordinaires additionnelles, soit acquises sur le marché libre par l'intermédiaire de la TSX ou de la NYSE, soit directement à partir des actions non émises de la Société ou obtenues par ces deux moyens combinés. Dans le cas d'une émission d'actions ordinaires non encore émises, le prix est égal au cours moyen pondéré des actions ordinaires à la TSX ou à la NYSE sur les cinq séances en bourse précédant immédiatement la date de versement des dividendes, déduction faite d'un escompte, le cas échéant, d'au plus 5 %, à la seule discrétion de la Société.

À la suite du changement de dénomination sociale approuvé par les actionnaires en mai dernier, un nouveau numéro CUSIP a été attribué à la Société. Par conséquent, les actionnaires bénéficiaires non inscrits pourraient devoir se réinscrire pour continuer à participer au RRD et devraient communiquer avec leur conseiller financier, leur courtier, leur courtier en valeurs mobilières, leur banque ou toute autre institution financière qui détient leurs actions ordinaires afin de se renseigner sur les répercussions du changement de numéro CUSIP et sur les mesures à prendre pour continuer à participer au RRD.

Au 30 septembre 2025, les détenteurs de 10,8 millions d'actions ordinaires avaient choisi d'adhérer au régime de réinvestissement des dividendes, ce qui représente des dividendes payables de 0,6 million de dollars. Par conséquent, 15 602 actions ordinaires ont été émises le 15 octobre 2025 à un escompte de 3 %.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

En décembre 2024, Redevances OR a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (le « programme de rachat »). Selon les termes du programme de rachat, Redevances OR peut acquérir, de temps à autre, jusqu'à 9 331 275 de ses actions ordinaires, conformément aux procédures d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la TSX. Les rachats en vertu du programme de rachat de 2024 sont autorisés du 12 décembre 2024 jusqu'au 11 décembre 2025. Les rachats quotidiens sont limités à 73 283 actions ordinaires, hormis les dispenses relatives aux achats en bloc.

Durant les neuf mois terminés le 30 septembre 2025, la Société n'a racheté aucune action ordinaire dans le cadre du programme de rachat.

Marché de l'or et des devises

Marché de l'or

Le marché de l'or a continué d'enregistrer des gains importants en 2025. Au troisième trimestre de 2025, le prix de l'or s'est établi en moyenne à 3 457 \$ l'once, soit la moyenne trimestrielle la plus élevée jamais enregistrée en dollars nominaux et en augmentation de 5 % par rapport à la moyenne du deuxième trimestre de 2025, qui affichait déjà un gain de 15 % comparativement au premier trimestre de 2025. Le prix de l'or a clôturé le troisième trimestre à 3 825 \$ l'once, comparativement à 3 287 \$ l'once à la fin du deuxième trimestre et 3 115 \$ l'once à la fin du premier trimestre.

Le prix historique est présenté ci-dessous :

(par once d'or)	Haut	Bas	Moyenne	Clôture
2025 – T3 (CA)	3 827 \$	2 633 \$	3 201 \$	3 825 \$
2024	2 778	1 985	2 386	2 609
2023	2 078	1 811	1 941	2 078
2022	2 039	1 629	1 800	1 812
2021	1 943	1 684	1 799	1 820

Devise

Les taux de change pour le dollar canadien versus le dollar américain sont indiqués ci-dessous :

	Haut	Bas	Moyenne	Clôture
2025 – T3 (CA)	0,7376	0,6848	0,7152	0,7183
2024	0,7510	0,6937	0,7302	0,6950
2023	0,7617	0,7207	0,7410	0,7561
2022	0,8031	0,7217	0,7692	0,7383
2021	0,8306	0,7727	0,7980	0,7888

Principales informations financières

(en milliers de dollars, à l'exception des nombres d'onces et des montants par once et par action) ⁽¹⁾

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
	\$	\$	\$	\$
Produits	71 625	41 977	186 905	134 415
Coût des ventes	(2 367)	(1 570)	(6 546)	(4 557)
Épuisement	(10 159)	(6 977)	(25 516)	(23 132)
Bénéfice brut	59 099	33 430	154 843	106 726
Dépréciation des redevances, flux et autres intérêts	(5 495)	-	(5 495)	(49 558)
Bénéfice d'exploitation	46 687	27 428	126 629	39 434
Bénéfice net	82 845	13 409	140 843	9 162
Bénéfice net par action – de base	0,44	0,07	0,75	0,05
Bénéfice net par action – dilué	0,44	0,07	0,74	0,05
Total des actifs	1 516 753	1 385 713	1 516 753	1 385 713
Total de la dette à long terme	-	59 816	-	59 816
Flux de trésorerie d'exploitation	64 604	34 564	162 058	110 160
Dividende par action ordinaire ⁽²⁾	0,055 \$	0,065 \$ CA	0,156 \$	0,19 \$ CA
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)				
De base	188 312	186 408	187 685	186 145
Dilué	189 519	187 732	189 063	187 362
Prix moyen réalisé de l'or (par once vendue)	3 434	2 467	3 188	2 275

(1) À moins d'indication contraire, les données financières sont en dollars américains et ont été préparées conformément aux Normes IFRS de comptabilité.

(2) Avant mai 2025, les dividendes étaient déclarés en dollars canadiens. Depuis mai 2025, le dividende trimestriel est déclaré en dollars américains. Le 19 février 2025, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,065 \$ CA aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 31 mars 2025. En se basant sur le taux de change (\$ CA/\$ US) à la date de déclaration, le dividende correspondant par action en dollars américains s'élevait à 0,046 \$.

Survol des résultats financiers

Sommaire des résultats financiers – Troisième trimestre de 2025

- Produits provenant des redevances et des ententes de flux de 71,6 millions de dollars (42,0 millions de dollars au T3 2024);
- Bénéfice brut de 59,1 millions de dollars (33,3 millions de dollars au T3 2024);
- Bénéfice d'exploitation de 46,7 millions de dollars (27,4 millions de dollars au T3 2024);
- Bénéfice net de 82,8 millions de dollars ou 0,44 \$ par action de base (13,4 millions de dollars ou 0,07 \$ par action de base au T3 2024);
- Bénéfice ajusté⁵ de 42,3 millions de dollars ou 0,22 \$ par action de base (21,2 millions de dollars ou 0,11 \$ par action de base au T3 2024); et
- Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 64,6 millions de dollars (34,6 millions de dollars au T3 2024).

Les produits tirés de redevances et de flux de métaux ont augmenté à 71,6 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 comparativement à 42,0 millions de dollars au troisième trimestre de 2024, principalement en raison des prix des métaux plus élevés, des livraisons plus importantes en vertu des ententes de redevances et de flux, et du calendrier de certaines ventes.

Le bénéfice brut a atteint 59,1 millions de dollars au troisième trimestre de 2025, comparativement à 33,4 millions de dollars au troisième trimestre de 2024. Le coût des ventes a augmenté, principalement en raison des prix des métaux plus élevés et d'une augmentation des livraisons en vertu des ententes de redevances et de flux. L'épuisement a aussi augmenté, principalement en raison des ventes plus élevées et de la répartition des ventes.

Les charges générales et administratives (« G&A ») sont restées stables à 4,9 millions de dollars au troisième trimestre de 2025. Les frais de développement des affaires ont augmenté à 2,0 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 comparativement à 1,1 million de dollars au troisième trimestre de 2024. Les frais de développement des affaires plus élevés au troisième trimestre de 2025 reflètent principalement le niveau d'activité accru qui s'est traduit par une augmentation des honoraires professionnels.

Au troisième trimestre de 2025, le bénéfice d'exploitation a atteint 46,7 millions de dollars, comparativement à 27,4 millions de dollars au troisième trimestre de 2024. L'augmentation est tributaire du bénéfice brut plus élevé, en partie contrebalancé par des charges de développement des affaires plus importantes et par des charges de dépréciation sur certains droits de redevances totalisant 5,5 millions de dollars. Ces charges de dépréciation découlent de la révision de certains paramètres opérationnels et de la perte de droits de redevances suivant l'abandon de propriétés par les exploitants respectifs.

Le bénéfice net pour le troisième trimestre de 2025 s'élevait à 82,8 millions de dollars comparativement à 13,4 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2024. L'augmentation au troisième trimestre de 2025 est principalement le résultat d'un bénéfice d'exploitation plus élevé, d'un gain sur placements de 53,2 millions de dollars (incluant un gain à la cession réputée d'une entreprise associée de 54,4 millions de dollars, en partie contrebalancé par le reclassement à l'état des résultats du cumul des autres éléments du résultat global suivant la cession réputée d'une entreprise associée de 1,1 million de dollars) et, dans une moindre mesure, des charges financières moins importantes.

Le bénéfice ajusté a atteint 42,3 millions de dollars au troisième trimestre de 2025, comparativement à 21,2 millions de dollars au troisième trimestre de 2024, principalement en raison du bénéfice brut plus élevé et des charges financières plus faibles, en partie contrebalancés par la hausse des frais de développement des affaires et l'augmentation de la charge d'impôts. Un rapprochement du bénéfice ajusté est présenté à la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion.

Les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation au troisième trimestre de 2025 ont augmenté pour atteindre 64,6 millions de dollars, comparativement à 34,6 millions de dollars au troisième trimestre de 2024, principalement en raison des produits plus élevés.

⁵ Le « bénéfice ajusté » et le « bénéfice ajusté par action de base » sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS qui n'ont aucune définition standard selon les Normes IFRS de comptabilité et qui pourraient ne pas être comparables à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Veuillez consulter les mesures non conformes aux IFRS présentées à la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion pour de plus amples détails et pour un rapprochement quantitatif de chaque mesure financière non conforme aux IFRS à la mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable.

Sommaire des résultats financiers – Neuf premiers mois de 2025

- Produits provenant des redevances et des ententes de flux de 186,9 millions de dollars (134,4 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2024);
- Bénéfice brut de 154,8 millions de dollars (106,7 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2024);
- Bénéfice d'exploitation de 126,6 millions de dollars (39,4 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2024);
- Bénéfice net de 140,8 millions de dollars ou 0,75 \$ par action de base (9,2 millions de dollars ou 0,05 \$ par action de base au cours des neuf premiers mois de 2024);
- Bénéfice ajusté⁶ de 105,9 millions de dollars ou 0,56 \$ par action de base (67,4 millions de dollars ou 0,36 \$ par action de base au cours des neuf premiers mois de 2024); et
- Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 162,1 millions de dollars (110,2 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2024).

Les produits tirés de redevances et de flux ont augmenté à 186,9 millions de dollars au cours de neuf premiers mois de 2025 comparativement à 134,4 millions de dollars au cours de neuf premiers mois de 2024, principalement en raison des prix des métaux plus élevés, en partie contrebalancés par des livraisons légèrement inférieures en vertu des ententes de flux et de redevances à la suite de la suspension des activités à la mine Eagle Gold en juin 2024.

Le bénéfice brut a atteint 154,8 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025, comparativement à 106,7 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2024. Le coût des ventes a augmenté, principalement en raison des prix des métaux plus élevés. Les charges d'épuisement ont augmenté, principalement en raison de la répartition des ventes.

Les charges G&A étaient de 15,8 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025, comparativement à 14,1 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2024, tandis que les frais de développement des affaires ont augmenté à 6,9 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025, comparativement à 3,6 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2024. L'augmentation des charges au cours des neuf premiers mois de 2025 est principalement le résultat des charges de rémunération plus élevées (incluant la rémunération fondée sur des actions plus élevée), d'un accroissement des activités qui s'est traduit par une hausse des honoraires professionnels et dans une moindre mesure, des frais liés au changement de dénomination sociale. Le nombre élevé d'options exercées au cours de la période a aussi contribué à augmenter les charges sociales payables par la Société sur les gains imposables réalisés par les détenteurs des options d'achat d'actions. L'augmentation de la rémunération fondée sur des actions est principalement attribuable aux meilleurs résultats de performance des unités d'actions avec restrictions fondées sur la performance.

Au cours des neuf premiers mois de 2025, le bénéfice d'exploitation a atteint 126,6 millions de dollars, comparativement à 39,4 millions au cours des neuf premiers mois de 2024. L'augmentation reflète principalement le bénéfice brut plus élevé, en partie contrebalancée par des charges G&A et des frais de développement des affaires plus élevés. Durant les neuf premiers mois de 2025, la Société a comptabilisé des charges de dépréciation totalisant 5,5 millions de dollars sur certains droits de redevances. Ces charges de dépréciation découlent de la révision de certains paramètres opérationnels et de la perte de droits de redevances suivant l'abandon de propriétés par les exploitants respectifs. Au cours des neuf premiers mois de 2024, la Société avait comptabilisé une perte hors trésorerie de 49,6 millions de dollars pour la dépréciation de la redevance sur la mine Eagle Gold, qui avait réduit le bénéfice d'exploitation pour la période.

Le bénéfice net au cours des neuf premiers mois de 2025 s'élevait à 140,8 millions de dollars, comparativement à 9,2 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2024. L'augmentation pour les neuf premiers mois de 2025 est principalement le résultat d'un bénéfice d'exploitation plus élevé, d'un gain sur placements de 52,9 millions de dollars (incluant un gain à la cession réputée d'une entreprise associée de 54,4 millions de dollars, en partie contrebalancé par le reclassement à l'état des résultats du cumul des autres éléments du résultat global suivant la cession réputée d'une entreprise associée de 1,1 million de dollars), des charges financières moins importantes et d'un gain de change (comparativement à une perte de change dans la période comparative en 2024), partiellement contrebalancés par une augmentation des charges d'impôts sur le résultat (en 2024, un recouvrement d'impôt sur le résultat de 13,1 millions de dollars avait été comptabilisé suivant la dépréciation de la redevance sur la mine Eagle Gold de 49,6 millions de dollars).

Le bénéfice ajusté a atteint 105,9 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025 comparativement à 67,4 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2024, principalement en raison du bénéfice brut plus élevé et des charges financières plus faibles, en partie contrebalancés par la hausse des charges G&A et des frais de développement des affaires et l'augmentation de la charge d'impôts. Un rapprochement du bénéfice ajusté est présenté à la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion.

⁶ Le « bénéfice ajusté » et le « bénéfice ajusté par action de base » sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS qui n'ont aucune définition standard selon les Normes IFRS de comptabilité et qui pourraient ne pas être comparables à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Veuillez consulter les mesures non conformes aux IFRS présentées à la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion pour de plus amples détails et pour un rapprochement quantitatif de chaque mesure financière non conforme aux IFRS à la mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable.

Les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation au cours des neuf premiers mois de 2025 ont augmenté à 162,1 millions de dollars comparativement à 110,2 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2024. L'augmentation reflète principalement les produits plus élevés et les charges financières plus faibles, en partie contrebalancés par le coût des ventes plus élevé et l'augmentation des charges G&A et des frais de développement des affaires.

États consolidés des résultats

Le tableau suivant présente un résumé des états consolidés des résultats pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2025 et 2024 (en milliers de dollars) :

		Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
		2025	2024	2025	2024
		\$	\$	\$	\$
Produits	(a)	71 625	41 977	186 905	134 415
Coût des ventes	(b)	(2 367)	(1 570)	(6 546)	(4 557)
Épuisement	(c)	(10 159)	(6 977)	(25 516)	(23 132)
Bénéfice brut	(d)	59 099	33 430	154 843	106 726
Autres charges d'exploitation					
Générales et administratives	(e)	(4 902)	(4 896)	(15 799)	(14 089)
Développement des affaires	(f)	(2 015)	(1 106)	(6 920)	(3 645)
Dépréciation des redevances, flux et autres intérêts	(g)	(5 495)	-	(5 495)	(49 558)
Bénéfice d'exploitation		46 687	27 428	126 629	39 434
Autres produits (charges), montant net	(h)	45 399	(8 231)	38 411	(25 276)
Bénéfice avant les impôts sur le résultat		92 086	19 197	165 040	14 158
Charge d'impôts sur le résultat	(i)	(9 241)	(5 788)	(24 197)	(4 996)
Bénéfice net		82 845	13 409	140 843	9 162

(a) Les produits se présentent comme suit :

Trois mois terminés les 30 septembre						
2025			2024			
Prix de vente moyen par once/tonne (\$)	Onces/tonnes vendues	Total des produits (000 \$)	Prix de vente moyen par once/tonne (\$)	Onces/tonnes vendues	Total des produits (000 \$)	
Or vendu	3 434	10 044	34 485	2 467	9 826	24 235
Argent vendu	40,22	553 785	22 275	30,61	405 653	12 417
Cuivre vendu	9 897	624	6 177	9 283	74	690
Autres (payés en trésorerie)	-	-	8 688	-	-	4 635
		71 625				41 977

Neuf mois terminés les 30 septembre						
2025			2024			
Prix de vente moyen par once/tonne (\$)	Onces/tonnes vendues	Total des produits (000 \$)	Prix de vente moyen par once/tonne (\$)	Onces/tonnes vendues	Total des produits (000 \$)	
Or vendu	3 188	31 693	101 047	2 275	36 172	82 284
Argent vendu	35,95	1 502 349	54 010	27,45	1 357 284	37 256
Cuivre vendu	9 867	848	8 369	9 283	74	690
Autres (payés en trésorerie)	-	-	23 479	-	16 890	14 185
		186 905				134 415

La diminution du nombre d'onces d'or pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2025 est principalement attribuable à l'arrêt des opérations à la mine Eagle Gold en juin 2024. Les tonnes de cuivre vendues se rapportent au flux cuprifère CSA, dont la date d'effet économique était le 17 juin 2024.

- (b) Le coût des ventes représente principalement le prix d'acquisition des métaux en vertu des ententes de flux, ainsi que les déductions (le cas échéant) pour les redevances gouvernementales, les frais d'affinage, d'assurance, de transport et autres relatifs aux métaux reçus en vertu d'ententes de redevances. Pour les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2025, le coût des ventes s'est élevé à 2,4 millions de dollars et 6,5 millions de dollars, respectivement, comparativement à 1,6 million de dollars et 4,6 millions de dollars pour les périodes correspondantes en 2024. L'augmentation en 2025 est principalement attribuable aux prix des métaux plus élevés (et aux livraisons plus importantes pour le troisième trimestre de 2025).
- (c) Les redevances, flux et autres intérêts sont épuisés selon la méthode des unités de production sur la durée de vie estimée des propriétés ou sur la durée des ententes connexes. Les charges d'épuisement pour les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2025 se sont élevées à 10,2 millions de dollars et 25,5 millions de dollars, respectivement, comparativement à 7,0 millions de dollars et 23,1 millions de dollars pour les mêmes périodes en 2024. L'épuisement a augmenté en 2025, principalement en raison de la répartition des ventes (et des ventes plus élevées au troisième trimestre de 2025).
- (d) La répartition de la marge monétaire⁷ et du bénéfice brut par type d'intérêt est la suivante (en milliers de dollars) :

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
	\$	\$	\$	\$
<u>Redevances</u>				
Produits	42 734	28 207	121 709	95 026
Diminués du coût des ventes (excluant l'épuisement)	(251)	(49)	(567)	(233)
Marge monétaire (en dollars)	42 483	28 158	121 142	94 793
Épuisement	(2 697)	(2 026)	(8 815)	(10 048)
Bénéfice brut	39 786	26 132	112 327	84 745
<u>Flux</u>				
Produits	28 891	13 770	65 196	39 389
Diminués du coût des ventes (excluant l'épuisement)	(2 116)	(1 521)	(5 979)	(4 324)
Marge monétaire (en dollars)	26 775	12 249	59 217	35 065
Épuisement	(7 462)	(4 951)	(16 701)	(13 084)
Bénéfice brut	19 313	7 298	42 516	21 981
<u>Droits de redevances et de flux</u>				
Marge monétaire totale (en dollars)	69 258	40 407	180 359	129 858
Divisé par le total des produits	71 625	41 977	186 905	134 415
Marge monétaire (en pourcentage des produits)	96,7 %	96,3 %	96,5 %	96,6 %
Total – Bénéfice brut	59 099	33 430	154 843	106 726

- (e) Les charges G&A sont restées stables à 4,9 millions de dollars durant les trois mois terminés le 30 septembre 2025. Les charges G&A ont augmenté à 15,8 millions de dollars pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2025, comparativement à 14,1 millions de dollars pour la période comparative, principalement en raison des charges de rémunération plus élevées (incluant la rémunération fondée sur des actions plus élevée), d'un accroissement des activités qui s'est traduit par une hausse des honoraires professionnels et dans une moindre mesure, des frais liés au changement de dénomination sociale. Le nombre élevé d'options exercées au cours de la période a aussi contribué à augmenter les charges sociales payables par la Société sur les gains imposables réalisés par les détenteurs des options d'achat d'actions. L'augmentation de la rémunération fondée sur des actions est principalement attribuable aux meilleurs résultats de performance des unités d'actions avec restrictions fondées sur la performance.

⁷ La marge monétaire est une mesure de performance financière non conforme aux IFRS qui n'a aucune définition standard selon les Normes IFRS de comptabilité et qui pourrait ne pas être comparable à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Elle est calculée en déduisant le coût des ventes (net de l'épuisement) des produits. Veuillez consulter la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion pour de plus amples détails et pour un rapprochement quantitatif de chaque mesure financière non conforme aux IFRS à la mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable.

- (f) Les frais de développement des affaires ont augmenté pour les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2025 à 2,0 millions et 6,9 millions de dollars, respectivement, comparativement à 1,1 million et 3,6 millions de dollars pour les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2024. L'augmentation des charges en 2025 est principalement le résultat des charges de rémunération plus élevées (incluant la rémunération fondée sur des actions plus élevée) et d'un accroissement des activités qui s'est traduit par une hausse des honoraires professionnels. Le nombre élevé d'options exercées au cours de la période a aussi contribué à augmenter les charges sociales payables par la Société sur les gains imposables réalisés par les détenteurs des options d'achat d'actions. L'augmentation de la rémunération fondée sur des actions est principalement attribuable aux meilleurs résultats de performance des unités d'actions avec restrictions fondées sur la performance.
- (g) En 2025, la Société a comptabilisé des charges de dépréciation totalisant 5,5 millions de dollars sur certains droits de redevances. Ces charges de dépréciation découlent de la révision de certains paramètres opérationnels et de la perte de droits de redevances suivant l'abandon de propriétés par les exploitants respectifs. En 2024, en raison de la rupture survenue aux installations de lixiviation en tas à la mine Eagle Gold, la direction a procédé à un test de dépréciation à l'égard de son droit de redevance sur la mine Eagle Gold en date du 30 juin 2024 et a comptabilisé une charge de dépréciation hors trésorerie de 49,6 millions de dollars.
- (h) Les autres produits nets de 45,4 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 comprennent un gain sur placements de 53,2 millions de dollars (incluant un gain à la cession réputée d'une entreprise associée de 54,4 millions de dollars, partiellement contrebalancé par le reclassement à l'état des résultats du cumul des autres éléments du résultat global suivant la cession réputée d'une entreprise associée de 1,1 million de dollars), un produit d'intérêts de 1,1 million de dollars et un gain de change de 0,3 million de dollars, partiellement contrebalancés par un montant de 8,3 millions de dollars qui représente la quote-part de la perte d'entreprises associées et des charges financières de 0,9 million de dollars.

Les autres charges nettes de 8,2 millions de dollars au troisième trimestre de 2024 comprennent un montant de 8,2 millions de dollars qui représente la quote-part de la perte d'entreprises associées et des charges financières de 1,7 million de dollars, en partie compensés par un produit d'intérêts de 1,2 million de dollars et un gain de change de 0,5 million de dollars.

Les autres produits nets de 38,4 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2025 comprennent un gain sur placements de 52,9 millions de dollars (incluant un gain à la cession réputée d'une entreprise associée de 54,4 millions de dollars, partiellement contrebalancé par le reclassement à l'état des résultats du cumul des autres éléments du résultat global suivant la cession réputée d'une entreprise associée de 1,1 million de dollars), un produit d'intérêts de 2,3 millions de dollars et un gain de change de 1,1 million de dollars, partiellement contrebalancés par un montant de 14,2 millions de dollars qui représente la quote-part de la perte d'entreprises associées et des charges financières de 3,7 millions de dollars.

Les autres charges nettes de 25,3 millions de dollars aux neuf premiers mois de 2024 comprennent un montant de 20,5 millions de dollars qui représente la quote-part de la perte d'entreprises associées, des charges financières de 6,5 millions de dollars et une perte de change de 2,7 millions de dollars, en partie compensés par un produit d'intérêts de 3,0 millions de dollars et une variation des pertes de crédit attendues de 1,4 million de dollars.

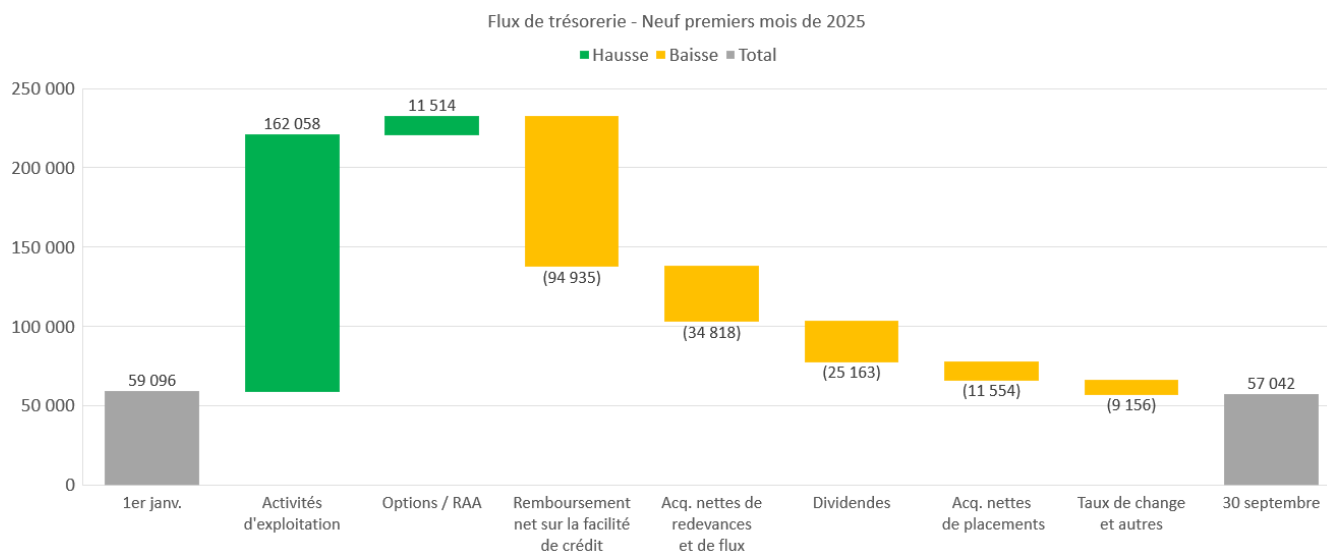
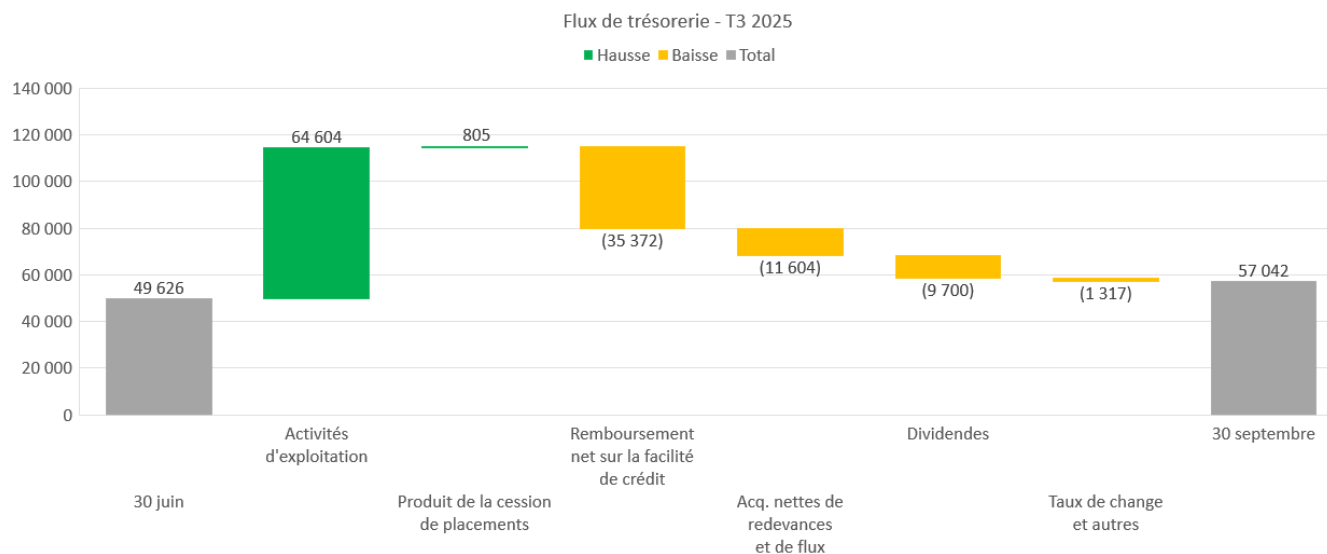
- (i) Le taux d'imposition effectif pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2025 est de 10,0 % et 14,7 %, respectivement, comparativement à 30,2 % et 35,3 % aux périodes correspondantes de 2024. Le taux d'imposition statutaire est de 26,5 % en 2025 et 2024. Les éléments qui ont eu une incidence sur les taux d'imposition effectifs sont les autres produits non imposables (laquelle inclut un gain hors caisse à la cession réputée d'une entreprise associée), les autres charges non déductibles et les revenus imposables à des taux différents.

Des impôts sur le résultat exigibles de 3,6 millions de dollars et de 10,3 millions de dollars ont été comptabilisés au cours du troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois de 2025, respectivement, dont des montants de 1,0 million de dollars et 2,2 millions de dollars ont été payés au cours des périodes respectives sur des redevances gagnées dans des juridictions étrangères. Un montant de 8,1 millions de dollars est lié aux impôts sur le résultat payables au Canada pour les neuf premiers mois de 2025. Ces impôts ne seront payables qu'au premier trimestre de 2026, puisque ce sera la première année où Redevances OR sera tenue de payer des impôts en trésorerie au Canada depuis sa création en 2014. À compter de 2026, la Société sera tenue de verser des acomptes provisionnels mensuels d'impôts aux gouvernements fédéral et provincial au Canada.

Liquidités et ressources en capital

Au 30 septembre 2025, la situation de trésorerie de la Société s'élevait à 57,0 millions de dollars, comparativement à 59,1 millions de dollars au 31 décembre 2024.

Les variations importantes des liquidités et des sources de financement en capital pour les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2025 sont résumées ci-dessous (en milliers de dollars) et expliquées à la rubrique *Flux de trésorerie* du présent rapport de gestion.



Facilité de crédit renouvelable

En mai 2025, la Société a modifié sa facilité de crédit renouvelable existante (la « facilité de crédit »), notamment en la convertissant d'une facilité libellée en dollars canadiens à une facilité libellée en dollars américains, et en augmentant le montant global de la facilité de crédit. En vertu de l'entente modifiée, la Société a maintenant accès à une facilité de crédit de 650,0 millions de dollars en plus d'une clause accordéon additionnelle non engagée pouvant aller jusqu'à 200,0 millions de dollars (sous réserve de l'acceptation des prêteurs). L'entente de facilité de crédit antérieure prévoyait un montant maximum de 550,0 millions de dollars canadiens avec une clause accordéon non engagée pouvant aller jusqu'à 200,0 millions de dollars canadiens.

La date d'échéance de la facilité de crédit a été reportée du 30 avril 2028 au 30 mai 2029. La facilité doit être utilisée aux fins générales de la Société et pour des investissements dans l'industrie minière, notamment pour l'acquisition de redevances, de flux et d'autres intérêts, et elle est garantie par les actifs de la Société.

La facilité de crédit est assortie de commissions d'attente. Les fonds prélevés portent intérêt au taux de base, au taux préférentiel, au taux canadien moyen des opérations de pension à un jour (« CORRA ») ou au taux de financement à un jour garanti (« SOFR »), majoré d'un certain pourcentage selon le ratio d'endettement de la Société. La facilité de crédit a été remboursée intégralement au troisième trimestre de 2025 et était inutilisée en date du présent rapport de gestion.

La facilité comprend des clauses trimestrielles qui exigent que la Société maintienne certains ratios financiers, y compris les ratios d'endettement, et qu'elle réponde à certaines exigences non financières. Au 30 septembre 2025, tous les ratios et les exigences étaient respectés.

Flux de trésorerie

Le tableau suivant résume les activités liées aux flux de trésorerie pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2025 et 2024 (en milliers de dollars) :

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
	\$	\$	\$	\$
Flux de trésorerie				
Exploitation	61 199	35 195	153 271	113 147
Éléments du fonds de roulement	3 405	(631)	8 787	(2 987)
Activités d'exploitation	64 604	34 564	162 058	110 160
Activités d'investissement	(11 170)	(11 511)	(47 216)	(12 039)
Activités de financement	(45 395)	(27 908)	(116 884)	(105 309)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie	(623)	203	(12)	(650)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	7 416	(4 652)	(2 054)	(7 838)
Trésorerie au début de la période	49 626	48 018	59 096	51 204
Trésorerie à la fin de la période	57 042	43 366	57 042	43 366

Activités d'exploitation

Troisième trimestre de 2025

Au cours du troisième trimestre de 2025, les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies s'élevaient à 64,6 millions de dollars comparativement à 34,6 millions de dollars au cours du troisième trimestre de 2024. L'augmentation reflète principalement les produits plus élevés.

Neuf premiers mois de 2025

Au cours des neuf premiers mois de 2025, les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation s'élevaient à 162,1 millions de dollars, comparativement à 110,2 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2024. L'augmentation reflète principalement les produits plus élevés et les charges financières plus faibles, en partie contrebalancée par des charges G&A et des frais de développement des affaires plus élevés.

Activités d'investissement

Troisième trimestre de 2025

Au cours du troisième trimestre de 2025, les flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités d'investissement s'élevaient à 11,2 millions de dollars comparativement à 11,5 millions de dollars au cours du troisième trimestre de 2024.

Au troisième trimestre de 2025, Redevances OR a investi un total de 13,7 millions de dollars en droits de redevances et de flux, incluant le paiement par OR Royalties International du deuxième versement de 10,0 millions de dollars sur le flux aurifère Cascabel. Au cours de la même période, la Société a reçu 2,1 millions de dollars suivant l'exercice d'une option de rachat partiel d'un droit de redevances par un exploitant et a vendu des placements en actions pour un produit de 0,8 million de dollars.

Au troisième trimestre de 2024, OR Royalties International a acquis un flux aurifère sur le projet Cascabel et a procédé au premier versement de 10,0 millions de dollars, et a investi 1,0 million de dollars pour acquérir des placements à court terme d'une entreprise associée (l'entreprise en question a cessé d'être associée en juin 2025).

Neuf premiers mois de 2025

Au cours des neuf premiers mois de 2025, les flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités d'investissement s'élevaient à 47,2 millions de dollars comparativement à 12,0 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2024.

Au cours des neuf premiers mois de 2025, Redevances OR a investi un montant total de 36,9 millions de dollars en droits de redevances et de flux, incluant 13,0 millions de dollars pour acquérir un flux argentifère sur le projet South Railroad et le paiement par OR Royalties International du deuxième versement de 10,0 millions de dollars sur le flux aurifère Cascabel, a acquis des placements en capitaux propres de 10,8 millions de dollars ainsi que d'autres placements de 1,6 million de dollars. Au cours de la même période, la Société a reçu 2,1 millions de dollars suivant l'exercice d'une option de rachat partiel d'un droit de redevances par un exploitant et a vendu des placements en actions pour un produit de 0,8 million de dollars.

Activités de financement

Troisième trimestre de 2025

Au cours du troisième trimestre de 2025, les flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités de financement s'élevaient à 45,4 millions de dollars comparativement à 27,9 millions de dollars au cours du troisième trimestre de 2024.

Au cours du troisième trimestre de 2025, Redevances OR a remboursé un montant de 35,4 millions de dollars sur sa facilité de crédit renouvelable et a versé 9,7 millions de dollars en dividendes.

Au cours du troisième trimestre de 2024, Redevances OR a remboursé un montant de 20,0 millions de dollars sur sa facilité de crédit renouvelable et a versé 7,9 millions de dollars en dividendes. Redevances OR a reçu le produit de l'exercice d'options d'achat d'actions et du régime d'achat d'actions pour 0,6 million de dollars au cours de la même période et a acquis des actions dans le cadre du programme de rachat pour la somme de 0,4 million de dollars.

Neuf premiers mois de 2025

Au cours des neuf premiers mois de 2025, les flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités de financement s'élèvent à 116,9 millions de dollars comparativement à 105,3 millions de dollars générés dans le cadre des activités de financement au cours des neuf premiers mois de 2024.

Au cours des neuf premiers mois de 2025, Redevances OR a remboursé un montant net de 94,9 millions de dollars sur sa facilité de crédit renouvelable, a versé 25,2 millions de dollars en dividendes et a payé 6,5 millions de dollars en retenues d'impôts suivant le règlement d'unités d'actions différées et avec restrictions. Redevances OR a reçu le produit de l'exercice d'options d'achat d'actions et du régime d'achat d'actions pour 11,5 millions de dollars au cours de la même période.

Au cours des neuf premiers mois de 2024, Redevances OR a remboursé un montant de 84,7 millions de dollars sur sa facilité de crédit renouvelable, a versé 23,0 millions de dollars en dividendes et a payé 2,4 millions de dollars en retenues d'impôts suivant le règlement d'unités d'actions différées et avec restrictions. Redevances OR a reçu le produit de l'exercice d'options d'achat d'actions et du régime d'achat d'actions pour 6,2 millions de dollars au cours de la même période et a acquis des actions dans le cadre du programme de rachat pour la somme de 0,4 million de dollars durant la même période.

Information trimestrielle

L'information financière trimestrielle sélectionnée⁽¹⁾ pour les huit derniers trimestres financiers est présentée ci-dessous :
(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)

	2025			2024				2023
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4
OEO	20 326	19 700	19 014	20 005	18 408	20 068	22 259	23 275
Trésorerie	57 042	49 626	63 070	59 096	43 366	48 018	52 104	51 204
Total des actifs	1 516 753	1 442 191	1 388 729	1 377 634	1 385 713	1 382 089	1 444 017	1 486 472
Total de la dette à long terme	-	35 655	74 346	93 900	59 816	79 610	112 135	145 080
Capitaux propres	1 396 189	1 290 360	1 213 894	1 188 953	1 215 186	1 215 186	1 237 585	1 247 931
Produits	71 625	60 364	54 916	56 742	41 977	47 391	45 047	47 835
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	64 604	51 375	46 079	49 765	34 564	38 234	37 362	37 148
Dépréciation d'actifs, déduction faite des impôts	4 834	-	-	-	-	36 425	-	66 537
Bénéfice net (perte nette)	82 845	32 358	25 640	7 105	13 409	(15 416)	11 169	(51 234)
Bénéfice (perte nette) net par action de base et dilué(e)	0,44	0,17	0,14	0,04	0,07	(0,08)	0,06	(0,28)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)								
- De base	188 312	187 746	186 979	186 747	186 408	186 217	185 761	185 353
- Dilué	189 519	189 081	188 425	188 180	187 732	186 217	186 870	185 353
Cours des actions à la clôture à la TSX (\$ CA)	55,78	35,00	30,37	26,03	25,05	21,32	22,23	18,91
Cours des actions à la clôture à la NYSE	40,08	25,71	21,12	18,10	18,51	15,58	16,42	14,28
Prix de l'or (moyen)	3 457	3 280	2 860	2 663	2 474	2 338	2 070	1 971
Taux de change à la clôture ⁽²⁾ (\$ CA/\$ US)	0,7183	0,7330	0,6956	0,6950	0,7408	0,7306	0,7380	0,7561

(1) À moins d'indication contraire, les données financières sont en dollars américains et ont été préparées conformément aux Normes IFRS de comptabilité.

(2) Taux quotidien à la Banque du Canada.

Aux premier, deuxième et troisième trimestres de 2025, la Société a remboursé des montants nets de 19,6 millions de dollars, 40,0 millions de dollars et 35,4 millions de dollars sur sa facilité de crédit renouvelable, respectivement.

Au quatrième trimestre de 2024, la Société a prélevé 35,0 millions de dollars de sa facilité de crédit renouvelable pour financer l'acquisition de droits de redevances et de flux. Au deuxième semestre de 2024, la Société a remboursé un montant de 32,3 millions de dollars sur sa facilité de crédit renouvelable et a comptabilisé une charge de dépréciation de 49,6 millions de dollars (36,4 millions de dollars après impôt) à l'égard de son droit de redevance sur la mine Eagle Gold. Au premier trimestre de 2024, la Société a remboursé un montant de 32,4 millions de dollars sur sa facilité de crédit renouvelable.

Au quatrième trimestre de 2023, la Société a vendu son placement en capitaux propres dans Minière Osisko inc. pour un produit net de 94,3 millions de dollars et a utilisé les fonds pour rembourser une partie de sa facilité de crédit renouvelable. La Société a aussi comptabilisé des charges de dépréciation de 17,8 millions de dollars sur le flux Tintic et de 48,8 millions de dollars sur le placement en capitaux propres dans Osisko Développement.

Information sectorielle

Le président et chef de la direction (le principal décideur opérationnel) organise et gère les activités en un seul secteur, consistant en l'acquisition et la gestion de redevances, d'ententes de flux et d'autres intérêts pour les métaux précieux et autres matières premières. Tous les actifs, passifs, produits, charges et flux de trésorerie de la Société sont attribuables à cet unique secteur d'exploitation. Les tableaux suivants présentent l'information sectorielle pour cet unique secteur.

Produits géographiques

Les produits géographiques, incluant les produits tirés de la vente de métaux et de diamants reçus ou acquis en vertu de redevances en nature, d'ententes de flux et d'autres intérêts sont déterminés selon l'emplacement des mines auxquelles se rapportent la redevance, le flux ou l'autre intérêt. Pour les neuf mois terminés les 30 septembre 2025 et 2024, les produits tirés des redevances, des ententes de flux de métaux et des autres intérêts proviennent des territoires suivants (en milliers de dollars) :

	Amérique du Nord ⁽ⁱ⁾	Amérique du Sud	Australie	Afrique	Europe	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
2025						
Redevances	115 039	3 760	314	2 596	-	121 709
Flux	8 012	26 599	19 870	-	10 715	65 196
	123 051	30 359	20 184	2 596	10 715	186 905
2024						
Redevances	94 183	715	128	-	-	95 026
Flux	5 832	16 048	9 922	-	7 587	39 389
	100 015	16 763	10 050	-	7 587	134 415

(i) Durant les neuf mois terminés le 30 septembre 2025, les produits générés au Canada se sont élevés à 111,5 millions de dollars (90,6 millions de dollars durant les neuf mois terminés le 30 septembre 2024).

Pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2025, deux droits de redevances et ententes de flux ont généré des produits de 100,7 millions de dollars (72,9 millions de dollars pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2024), ce qui représente 54 % des produits (54 % des produits pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2024), incluant un droit de redevance qui a généré des produits de 74,1 millions de dollars (56,8 millions de dollars pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2024).

Pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2025, les produits tirés des métaux précieux représentaient 94 % du total des produits (98 % pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2024).

Actifs nets géographiques

Le tableau suivant résume les redevances, ententes de flux et autres intérêts par territoire, au 30 septembre 2025 et au 31 décembre 2024, en fonction de l'emplacement des propriétés auxquelles les redevances, flux et autres intérêts se rapportent (en milliers de dollars) :

	Amérique du Nord ⁽ⁱ⁾	Amérique du Sud	Australie	Afrique	Asie	Europe	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<u>30 septembre 2025</u>							
Redevances	402 696	130 353	57 239	48 834	5 166	10 679	653 967
Flux	160 587	131 838	129 034	-	22 300	30 721	474 480
Ententes d'écoulement	-	-	7 067	-	3 704	-	10 771
	563 283	262 191	193 340	48 834	31 170	41 400	1 140 218
<u>31 décembre 2024</u>							
Redevances	392 520	127 008	57 646	49 906	-	10 333	637 413
Flux	146 408	127 974	136 386	-	22 300	32 603	465 671
Ententes d'écoulement	-	-	7 067	-	3 704	-	10 771
	538 928	254 982	201 099	49 906	26 004	42 936	1 113 855

(i) Au 30 septembre 2025, la valeur comptable des intérêts nets situés au Canada s'élevait à 352,0 millions de dollars (338,5 millions de dollars au 31 décembre 2024).

Transactions entre parties liées

Il n'y a eu aucune transaction importante avec des parties liées au cours des neuf mois terminés le 30 septembre 2025.

Obligations et engagements contractuels

Investissements dans des droits de redevances et de flux

Les engagements significatifs liés à l'acquisition de droits de redevances et de flux sont détaillés dans le tableau suivant au 30 septembre 2025. La Société a l'intention d'honorer ces engagements en utilisant son solde de liquidités et les flux de trésorerie que devraient générer ses activités d'exploitation et/ou en procédant à des prélèvements sur sa facilité de crédit renouvelable.

Société	Projet (actif)	Versements	Évènements déclencheurs
Gold Resource Corporation	Projet Back Forty (flux aurifère)	5,0 M\$	Obtention de tous les permis importants pour la construction et l'exploitation du projet.
		25,0 M\$	Prorata des prélèvements sur une facilité de financement de construction.
SolGold plc	Projet Cascabel (flux aurifère)	10,0 M\$	Atteinte de jalons opérationnels, incluant le dépôt de toutes les demandes de permis finales pour la construction et l'exploitation du projet.
		195,0 M\$	Prorata des prélèvements sur une facilité de financement de construction.
Ressources Falco ltée	Projet Horne 5 (flux argentifère)	45,0 M\$ CA	Obtention de toutes les approbations, licences, droits de passage et droits de surface à la propriété requis de la part de tierces parties significatives et de tous les permis de construction significatifs, décision de construction positive et obtention d'un minimum de 135,0 millions de dollars canadiens de financement hors endettement, et démonstration que la garantie financière requise pour permettre à Falco de procéder au commencement des activités minières peut être satisfaite, le cas échéant.
		60,0 M\$ CA	Lorsque la totalité du financement des dépenses en capital projetées sera démontrée.
		40,0 M\$ CA (optionnel)	Payable au moment du quatrième versement, à la seule discrétion de Redevances OR, pour augmenter le flux argentifère à 100 % de l'argent payable (à partir de 90 %).

Ententes d'achat de flux

Le tableau suivant résume les engagements significatifs liés à des actifs en production et des actifs à l'étape du développement avancé de paiements pour des métaux et d'autres matières premières à l'égard desquels Redevances OR détient des droits contractuels en vertu d'ententes d'achat associées :

Intérêts	Production payable attribuable devant être achetée		Paiement en trésorerie par once/tonne/carat		Durée de l'entente	Date de l'entente
	Argent	Autres	Argent	Autres		
CSA, flux ⁽¹⁾	100 %	3,0 à 4,875 % (cuivre)	4 %	4 %	Durée de vie de la mine	Juin 2023
Gibraltar, flux ⁽²⁾	100 %		Aucun		Durée de vie de la mine	Mars 2018 Modifiée en déc. 2024
Mantos Blancos, flux ⁽³⁾	100 %		8 % du prix au comptant		Durée de vie de la mine	Septembre 2015 Modifiée en août 2019
Sasa, flux ⁽⁴⁾	100 %		6,545 \$		40 ans	Novembre 2015

- (1) OR Royalties International recevra de l'argent affiné correspondant à 100 % de l'argent payable produit par la mine CSA pour la durée de vie de la mine, et aura le droit de recevoir du cuivre affiné correspondant à 3,0 % du cuivre payable produit par la mine CSA jusqu'au 5^e anniversaire des ententes, puis 4,875 % du cuivre payable produit par la mine CSA jusqu'à ce que 33 000 tonnes métriques aient été livrées au total, et par la suite 2,25 % du cuivre payable produit par la mine CSA pour le reste de la durée de vie de la mine. Au 5^e anniversaire de la date de clôture, Harmony aura l'option d'exercer certains droits de réduction en effectuant un paiement unique en espèces en faveur d'OR Royalties International de 20,0 millions de dollars à 40,0 millions de dollars. Si l'option est exercée, OR Royalties International aura toujours le droit de recevoir du cuivre affiné correspondant à 3,25 % - 4,0625 % du cuivre payable produit par la mine CSA jusqu'à ce que 23 900 à 28 450 tonnes métriques aient été livrées au total, et par la suite 1,5 % - 1,875 % du cuivre payable produit par la mine CSA pour le reste de la durée de vie de la mine. En date du 30 septembre 2025, un total de 1 596 tonnes de cuivre avait été livré à OR Royalties International en vertu des ententes de flux.
- (2) Redevances OR recevra de Taseko un montant équivalent à 100 % de la production d'argent de la mine Gibraltar, jusqu'à ce que 6,8 millions d'onces d'argent aient été livrées à Redevances OR, et 35 % de la production par la suite. En date du 30 septembre 2025, un total de 1,6 million d'onces d'argent avait été livré en vertu de l'entente de flux.
- (3) Le pourcentage de flux sera payable sur 100 % de l'argent, jusqu'à ce que 19 300 000 onces aient été livrées, après quoi le pourcentage de flux sera de 40 %. En date du 30 septembre 2025, un total de 7,1 millions d'onces d'argent avait été livré à OR Royalties International en vertu de l'entente de flux.
- (4) Prix sujet à une indexation établie au moindre entre 3 % ou l'inflation sur l'année civile précédente évaluée en fonction de l'indice des prix à la consommation (IPC) du prix par once après 2016.

Arrangements hors bilan

La Société n'a aucun arrangement hors bilan significatif, autre que les obligations et engagements contractuels mentionnés ci-dessus.

Information sur les actions en circulation

Au 5 novembre 2025, 188 193 963 actions ordinaires et 1 333 267 options d'achat d'actions étaient émises et en circulation.

Événements postérieurs au 30 septembre 2025

Actions de MAC Copper Limited

Le 4 novembre 2025, OR Royalties International a reçu un produit de 49,0 millions de dollars de Harmony suivant la clôture de la transaction visant l'acquisition par Harmony de MAC Copper Ltd. (4 000 000 actions à 12,25 \$ par action).

Dividendes

Le 5 novembre 2025, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,055 \$ par action ordinaire, payable le 15 janvier 2026 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 31 décembre 2025.

Risques et incertitudes

La Société est un détenteur de redevances, d'ententes de flux et de droits similaires ainsi qu'un investisseur qui exerce ses activités dans une industrie assujetties à un certain nombre de facteurs de risque, dont les risques liés à l'environnement, au contexte réglementaire et politique, à la découverte de ressources pouvant être exploitées de façon économique et à la conversion de ces ressources minérales en réserves minérales, et à la capacité des tiers partenaires de maintenir une production économiquement rentable. Un placement dans les valeurs mobilières de la Société est assujetti à un certain nombre de risques et d'incertitudes. Un investisseur devrait sopeser soigneusement les risques décrits dans la plus récente notice annuelle de Redevances OR, et les autres renseignements déposés auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et de la U.S. Securities and Exchange Commission (« SEC »). Si l'un ou l'autre des risques décrits se manifestent ou si d'autres risques se matérialisent, il pourrait s'ensuivre de graves torts aux activités, aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la Société, et les investisseurs pourraient perdre une part considérable de leur investissement.

Il existe des risques importants qui, selon la direction, pourraient avoir une incidence sur les activités de la Société. Pour de plus amples renseignements sur les risques et les incertitudes, veuillez référer à la rubrique *Facteurs de risque* de la plus récente notice annuelle de Redevances OR et aux autres informations déposées auprès des autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières et de la SEC sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca et sur EDGAR au www.sec.gov.

Contrôles et procédures de divulgation de l'information et contrôles internes à l'égard de l'information financière

Contrôles et procédures de divulgation de l'information

Le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles et des procédures de divulgation de l'information (« CPDI »), de même que du respect de la politique de divulgation de l'information adoptée par la Société. La politique de divulgation de l'information exige de tous les employés qu'ils gardent la haute direction pleinement informée de toute information importante susceptible d'avoir une incidence sur la Société afin que cette dernière puisse évaluer cette information et en discuter de manière à déterminer la nécessité et le moment d'une divulgation publique.

La Société maintient des CPDI conçus afin de s'assurer que l'information devant être divulguée dans les rapports déposés en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables et du *U.S. Securities Exchange Act of 1934*, tel que modifié, est enregistrée, traitée, résumée et présentée dans les délais appropriés et que l'information est cumulée et communiquée à la direction de la Société, y compris le chef de la direction et le chef de la direction financière, afin de permettre des décisions opportunes concernant la divulgation requise.

Lors de la conception et de l'évaluation des CPDI, la Société reconnaît que les contrôles et procédures de divulgation de l'information, quels que soient leur conception ou leur fonctionnement, ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable, non absolue, que les objectifs du système de contrôle sont atteints, et que la direction doit utiliser son jugement dans l'évaluation de la relation coût-bénéfice des contrôles et procédures possibles.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué s'il y avait eu des changements aux CPDI au cours des trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2025 qui ont eu une incidence importante ou qui pourraient raisonnablement avoir une incidence importante sur les CPDI. De tels changements n'ont pas été établis au cours de leur évaluation.

Contrôles internes à l'égard de l'information financière

La direction de la Société, y compris le chef de la direction et le chef de la direction financière, est responsable d'établir et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière (« CIIF ») afin que la Société puisse fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins externes conformément aux Normes IFRS de comptabilité. Ils doivent s'assurer que toutes les opérations soient efficacement approuvées, identifiées, puis enregistrées en temps opportun dans un système d'information comptable bien conçu, fiable et bien compris de manière à réduire les risques d'inexactitudes, de défaut dans la représentation des opérations, de défaut dans l'enregistrement des opérations nécessaires à la préparation des états financiers conformément aux Normes IFRS de comptabilité, d'encaissements et de décaissements non autorisés et d'incapacité à fournir l'assurance que les acquisitions et les cessions d'actifs non autorisées puissent être décelées.

Les CIIF de la Société ne peuvent empêcher ou détecter toutes les inexactitudes en raison des limitations inhérentes. De plus, les projections de toute évaluation de l'efficacité à des périodes futures sont soumises au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements dans les conditions ou de la détérioration du degré de conformité aux politiques et procédures de la Société.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué s'il y avait eu des changements aux CIIF au cours des trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2025 qui ont eu une incidence importante ou qui pourraient raisonnablement avoir une incidence importante sur les CIIF. De tels changements n'ont pas été établis au cours de leur évaluation.

Base d'établissement des états financiers consolidés

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été établis conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'IASB qui sont applicables pour l'établissement d'états financiers intermédiaires, notamment la norme IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés devraient être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels de la Société pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023, lesquels ont été préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'IASB. Les conventions comptables, les méthodes de calcul et de présentation appliquées dans les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités sont conformes aux conventions et aux méthodes utilisées pour l'exercice financier précédent.

Les états financiers inclus dans les présentes reflètent tous les ajustements, consistant uniquement en des ajustements récurrents normaux, qui, de l'avis de la direction, sont nécessaires pour assurer une présentation fidèle des résultats pour les périodes intermédiaires présentées. Les résultats d'exploitation pour les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2025 ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats auxquels on peut s'attendre pour l'exercice complet. Les impôts sur le résultat des périodes intermédiaires respectives ont été calculés en utilisant les taux d'imposition qui s'appliqueraient au bénéfice annuel total attendu.

Changement de la monnaie de présentation

Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2024, la Société a choisi de changer sa monnaie de présentation, qui était le dollar canadien (« \$ CA »), pour le dollar américain. Le changement de la monnaie de présentation a pour but d'améliorer la capacité des investisseurs et des autres parties prenantes à comparer les résultats financiers de la Société avec ceux d'autres sociétés de redevances et de flux de métaux précieux, qui présentent pour la plupart leurs résultats en dollars américains.

Conformément à la norme IAS 8 *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, ce changement de la monnaie de présentation a été appliqué de façon rétrospective, comme si la nouvelle monnaie de présentation avait toujours été la monnaie de présentation de la Société et, par conséquent, les données comparatives de 2024 ont été retraitées (y compris les notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés).

Normes comptables publiées mais pas encore en vigueur

La Société n'a pas encore adopté certaines normes, interprétations des normes existantes et modifications qui ont été publiées, mais dont la date d'entrée en vigueur est postérieure au 31 décembre 2025. Ces normes, interprétations de normes existantes et modifications, autres qu'*IFRS 18 États financiers : Présentation et informations à fournir* et les modifications à *IFRS 9 Instruments financiers* et *IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir*, qui sont présentées ci-dessous, ne devraient pas avoir d'incidence importante sur la Société ou ne sont pas considérées significatives et ne sont donc pas abordées dans les présentes.

IFRS 18 États financiers : Présentation et informations à fournir

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18, la nouvelle norme sur la présentation et les informations à fournir dans les états financiers, qui porte sur des changements à l'état du résultat net. IFRS 18 a été publiée en réaction aux préoccupations des investisseurs concernant la comparabilité et la transparence des informations présentées par les entités sur leur performance. Les nouvelles exigences introduites dans IFRS 18 aideront à assurer la comparabilité de la performance financière d'entités similaires, particulièrement en ce qui concerne la définition du « résultat d'exploitation ». Les nouvelles informations requises pour certaines mesures de performance définies par la direction amélioreront également la transparence. Les nouveaux concepts clés introduits dans IFRS 18 concernent :

- la structure de l'état du résultat net;
- les informations requises dans les états financiers pour certaines mesures de performance liées au résultat net qui sont présentées ailleurs que dans les états financiers de l'entité (c'est-à-dire les mesures de performance définies par la direction); et
- des principes de regroupement et de ventilation améliorés s'appliquant aux états financiers de base et aux notes en général.

IFRS 18 remplacera IAS 1; plusieurs des autres principes existants dans IAS 1 sont retenus, avec de légères modifications. IFRS 18 n'aura pas d'incidence sur la comptabilisation ou l'évaluation d'éléments dans les états financiers, mais pourrait changer ce qu'une entité présente comme étant son « résultat net d'exploitation ».

IFRS 18 s'appliquera aux périodes ouvertes à compter du 1er janvier 2027 et s'appliquera également aux données comparatives. La direction évalue actuellement l'incidence de la nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

Modifications – IFRS 9 Instruments financiers et IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir

Le 30 mai 2024, l'IASB a publié des modifications ciblées aux normes IFRS 9 et IFRS 7, en réaction à certaines questions récentes soulevées dans la pratique. Les modifications ont été publiées afin de :

- clarifier la date de comptabilisation et de décomptabilisation de certains actifs et passifs financiers, avec une nouvelle exception pour certains passifs financiers réglés au moyen d'un système de transfert électronique de fonds;
- clarifier et ajouter davantage d'instructions pour évaluer si un actif financier satisfait au critère des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts;
- ajouter de nouvelles informations à fournir pour certains instruments dont les modalités contractuelles peuvent modifier les flux de trésorerie; et
- mettre à jour les informations à fournir pour les instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Les nouvelles exigences s'appliqueront à compter du 1^{er} janvier 2026, bien que l'application anticipée soit permise. La direction évalue actuellement l'incidence des modifications sur ses états financiers consolidés.

Estimations comptables critiques et jugements importants

La préparation des états financiers consolidés conformément aux Normes IFRS de comptabilité exige de la Société qu'elle procède à des estimations et qu'elle formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés à titre d'actif et de passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés à titre de produits et de charges au cours de la période de présentation de l'information. La Société procède aussi à des estimations et émet des hypothèses pour l'avenir. Les principales estimations comptables ainsi que les principaux jugements dans l'application des méthodes comptables de la Société sont les mêmes que ceux présentés dans les états financiers consolidés annuels pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023, et sont détaillés dans les notes aux états financiers consolidés audités pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023, déposés sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca, sur EDGAR au www.sec.gov et sur le site Web de Redevances OR au www.ORroyalties.com.

Instruments financiers

Tous les instruments financiers doivent être évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. La juste valeur est basée sur les cours du marché, à moins que les instruments financiers ne soient pas négociés sur un marché actif. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation comme les flux de trésorerie actualisés, le modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes ou d'autres techniques d'évaluation. L'évaluation au cours de périodes subséquentes dépend de la classification de l'instrument financier. Une description des instruments financiers et de leur juste valeur est présentée dans les notes aux états financiers consolidés audités pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023, et dans les états financiers consolidés intermédiaires non audités pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2025 et 2024, tous déposés sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca, sur EDGAR au www.sec.gov et sur le site Web de Redevances OR au www.ORroyalties.com.

Renseignements techniques

Les renseignements scientifiques et techniques contenus dans le présent rapport de gestion ont été révisés et approuvés par M. Guy Desharnais, Ph. D., géo, vice-président, évaluation de projets chez Redevances OR, qui est une personne qualifiée (« PQ ») tel que défini par le *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers*.

Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS

Marge monétaire (en dollars et en pourcentage des produits)

La marge monétaire en dollars et la marge monétaire en pourcentage des produits sont des mesures financières non conformes aux IFRS. La marge monétaire (en dollars) est définie par Redevances OR comme étant les produits diminués du coût des ventes (excluant l'épuisement). La marge monétaire (en pourcentage des produits) est obtenue en divisant la marge monétaire (en dollars) par les produits.

La direction utilise la marge monétaire en dollars et la marge monétaire en pourcentage des produits pour évaluer la capacité de Redevances OR de générer des flux de trésorerie positifs de ses redevances, flux de métaux et autres intérêts. La direction et certains investisseurs utilisent aussi ces informations, jumelées à des mesures établies conformément aux Normes IFRS de comptabilité comme le bénéfice brut et les flux de trésorerie d'exploitation, pour évaluer la performance de Redevances OR comparativement à ses pairs du secteur minier qui présentent ces mesures d'une manière similaire. La marge monétaire en dollars et la marge monétaire en pourcentage des produits n'ont pour but que de fournir des renseignements supplémentaires aux investisseurs et aux analystes et ne devraient pas être considérées isolément ou comme substitut aux mesures de performance calculées conformément aux Normes IFRS de comptabilité. Elles n'ont pas de signification normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité et peuvent ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Un rapprochement de la marge monétaire par type d'intérêt (en dollars et en pourcentage des produits) est présenté à la rubrique *Survol des résultats financiers* du présent rapport de gestion.

Bénéfice ajusté et bénéfice ajusté par action de base

Le bénéfice ajusté et le bénéfice ajusté par action de base sont des mesures financières non conformes aux IFRS et sont définis par Redevances OR en excluant les éléments suivants du bénéfice net (de la perte nette) et du bénéfice net (de la perte nette) par action : les gains (pertes) de change, les charges de dépréciation et les reprises de valeur en lien avec les redevances, flux de métaux et autres intérêts, la variation de la provision pour pertes de crédit attendues, la radiation et la dépréciation de placements, les gains (pertes) à la cession d'actifs, les gains (pertes) sur placements, la quote-part du résultat (de la perte) d'entreprises associées, les frais de transaction, et d'autres éléments comme les gains (pertes) hors trésorerie ainsi que l'incidence fiscale de ces éléments. Le bénéfice ajusté par action de base est obtenu en divisant le bénéfice ajusté par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période.

La direction utilise le bénéfice ajusté et le bénéfice ajusté par action de base pour évaluer la performance d'exploitation sous-jacente de Redevances OR dans son ensemble pour les périodes visées, pour aider à la planification et à l'établissement de prévisions quant aux futurs résultats d'exploitation, et pour ajouter de l'information à ses états financiers consolidés. La direction est d'avis qu'en plus des mesures préparées conformément aux Normes IFRS de comptabilité comme le bénéfice net (la perte nette) et le bénéfice net (la perte nette) par action de base, les investisseurs et les analystes utilisent le bénéfice ajusté et le bénéfice ajusté par action de base pour évaluer les résultats des activités sous-jacentes de Redevances OR, particulièrement puisque les éléments exclus ne sont typiquement pas inclus dans les prévisions annuelles de Redevances OR. Bien que les ajustements apportés au bénéfice net (à la perte nette) et au bénéfice net (à la perte nette) par action de base dans ces mesures comprennent des éléments qui sont à la fois récurrents et non récurrents, la direction est d'avis que le bénéfice ajusté et le bénéfice net ajusté par action de base sont des mesures utiles pour évaluer la performance de Redevances OR puisqu'ils sont ajustés pour des éléments qui peuvent avoir un effet disproportionné ou qui peuvent ne pas être liés à la période au cours de laquelle ils sont comptabilisés, qui affectent la comparabilité des résultats d'exploitation fondamentaux d'une période à l'autre, qui ne sont pas toujours un reflet de la performance d'exploitation sous-jacente de l'entreprise et/ou qui ne sont pas nécessairement représentatifs des futurs résultats d'exploitation. Le bénéfice net ajusté et le bénéfice net ajusté par action de base ont pour but de fournir des renseignements supplémentaires aux investisseurs et aux analystes et ne devraient pas être considérés isolément ou comme substitut aux mesures de performance calculées conformément aux Normes IFRS de comptabilité. Ils n'ont pas de signification normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité et peuvent ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Un rapprochement du bénéfice net et du bénéfice net ajusté est présenté ci-dessous :

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
<i>(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)</i>	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net	82 845	13 409	140 843	9 162
Ajustements :				
Dépréciation des redevances, flux et autres intérêts	5 495	-	5 495	49 558
(Gain) perte de change	(300)	(540)	(1 125)	2 653
Quote-part de la perte d'entreprises associées	8 313	8 203	14 178	20 534
Variation de la provision pour pertes de crédit attendues et radiations	-	-	-	(1 399)
Perte (gain) sur placements	56	76	366	(3)
Gain à la cession réputée d'une entreprise associée	(54 439)	-	(54 439)	-
Reclassement à l'état des résultats d'un autre élément de la perte globale découlant de la cession réputée d'une entreprise associée	1 147	-	1 147	-
Incidence fiscale des ajustements	(850)	3	(586)	(13 083)
Bénéfice ajusté	42 267	21 151	105 879	67 422
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	188 312	186 408	187 685	186 145
Bénéfice ajusté par action de base	0,22	0,11	0,56	0,36

Énoncés prospectifs

Certains énoncés compris dans ce rapport de gestion peuvent être considérés comme des « énoncés prospectifs » au sens de la loi des États-Unis intitulée « *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* » et de l'« information prospective » au sens des lois canadiennes en valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui font référence, sans s'y limiter, à des événements futurs, aux estimations de production des actifs de Redevances OR (incluant l'augmentation de production), aux prévisions pour 2025 portant sur les OEO et la marge monétaire ainsi qu'aux perspectives sur 5 ans portant sur les OEO présentées à la rubrique « *Prévisions pour 2025 et perspectives sur 5 ans* » et aux autres prévisions basées sur les informations divulguées par les exploitants miniers, à la capacité de Redevances OR à continuer de favoriser une saine gestion de l'environnement, de soutenir les employés et les communautés et d'atteindre l'excellence en matière de gouvernance et de surveillance, au développement dans les délais attendus des propriétés minières sur lesquelles Redevances OR détient des redevances, flux de métaux, ententes d'écoulement de métaux et investissements, aux attentes de la direction concernant la croissance de Redevances OR, aux résultats d'exploitation, aux estimations des produits futurs, aux coûts de production, à la valeur comptable des actifs, à la capacité de continuer à verser des dividendes, aux exigences de capital supplémentaire, aux perspectives et occasions d'affaires, à la demande future et à la fluctuation du cours des matières premières (incluant les perspectives sur l'or, l'argent, les diamants, autres matières premières), aux taux de change, aux marchés et aux conditions de marchés générales. De plus, les énoncés et estimations (incluant les données des tableaux) liés aux réserves et ressources minérales, et les énoncés et les prévisions portant sur les onces d'équivalent d'or sont des énoncés prospectifs car ils impliquent une évaluation implicite, fondée sur certaines estimations et hypothèses, incluant les hypothèses indiquées à la rubrique « *Prévisions pour 2025 et perspectives sur 5 ans* », et aucune assurance ne peut être donnée que les estimations ou les prévisions s'y rapportant seront réalisées. Les énoncés prospectifs peuvent généralement, mais pas forcément, être identifiés par l'emploi de mots comme « prévoit », « planifie », « anticipe », « croit », « a l'intention », « estime », « projette », « potentiel », « échéancier », et autres expressions semblables ou des variantes (incluant les variantes négatives), ou des énoncés à l'effet que des événements ou des conditions « se produiront », « pourraient » ou « devraient » se produire. Les énoncés prospectifs comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, dont la plupart sont hors du contrôle de Redevances OR, de telle sorte que les résultats réels pourraient être significativement différents des résultats indiqués dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs de risque comprennent, sans s'y limiter, (i) en ce qui concerne les propriétés à l'égard desquelles Redevances OR détient une redevance, un flux ou un autre droit; les risques liés : (a) aux exploitants des propriétés, (b) au développement, à l'obtention des permis, à la construction, au début de la production, à l'accroissement de la production (y compris les défis opérationnels et techniques) dans les délais prévus, (c) aux différences dans le débit et le moment de la production par rapport aux estimations de ressources ou aux prévisions de production des exploitants, (d) aux différences dans le taux de conversion des ressources en réserves minérales et à la capacité de remplacer les ressources, (e) à l'issue défavorable de toute contestation ou tout litige concernant les titres de propriété, les permis ou les licences d'exploitation, (f) aux risques et incertitudes associés aux activités d'exploration, de développement et d'exploitation minière, y compris, mais sans s'y limiter, les conditions géologiques et métallurgiques inhabituelles ou inattendues, les ruptures de pente ou les effondrements, les inondations et autres catastrophes naturelles ou les troubles civils ou autres risques non assurés; (ii) en ce qui concerne les autres facteurs externes : (a) les fluctuations des prix des matières premières qui influencent les redevances, les flux, les ententes d'écoulement de métaux et les investissements détenus par Redevances OR, (b) une guerre commerciale ou de nouvelles barrières tarifaires, (c) les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain, (d) les changements de réglementation des gouvernements nationaux et locaux, y compris les régimes de permis et de licences et les politiques fiscales, les règlements et les développements politiques ou économiques dans l'un ou l'autre des pays où sont situées les propriétés à l'égard desquelles Redevances OR détient une redevance, un flux ou un autre droit, ou par l'entremise desquelles elles sont détenues, (e) la disponibilité continue de capital et de financement pour Redevances OR ou les exploitants des propriétés et les conditions générales de l'économie, du marché ou des affaires, (f) les réponses des gouvernements concernés à l'éclosion de maladies infectieuses et l'efficacité de ces réponses, et l'impact potentiel de ces éclosions sur les affaires, les activités et la situation financière de Redevances OR, et (g) l'impact lié aux changements climatiques ou aux technologies qui peuvent affecter la mise en œuvre de la stratégie climatique de Redevances OR et l'atteinte de la carboneutralité, que les critères continueront d'être respectés pour obtenir de meilleures cotes ESG, que les faits réels peuvent différer de manière significative des hypothèses utilisées dans toute analyse de scénarios d'évaluation; (iii) en ce qui concerne les facteurs internes : (a) les occasions d'affaires qui peuvent ou non devenir disponibles pour Redevances OR, ou qui sont poursuivies par Redevances OR, (b) l'intégration des actifs acquis, (c) la détermination du statut PFIC (*Passive Foreign Investment Company*) de Redevances OR, (d) la capacité de Redevances OR à réaliser sa stratégie climatique, que les efforts de Redevances OR pour maintenir la carboneutralité seront réalisés et que tout effort visant à réduire les émissions de carbone de Redevances OR ou à soutenir les efforts de décarbonisation des partenaires de Redevances OR sera couronné de succès, et (e) la disponibilité des fonds pour financer des investissements communautaires. Les énoncés prospectifs figurant dans ce rapport de gestion sont basés sur des hypothèses jugées raisonnables par la direction incluant notamment, sans s'y limiter : l'absence de changement notable concernant les produits continus et les actifs de la Société liés à la détermination de son statut de PFIC; l'absence de tout autre facteur qui pourrait faire en sorte que les actions, les événements ou les résultats diffèrent de ceux anticipés, estimés ou prévus, l'engagement continu de Redevances OR envers l'amélioration des objectifs de développement durable, la validité scientifique et le caractère raisonnable continus des hypothèses relatives aux changements climatiques et à l'analyse des scénarios d'évaluation, l'absence de changements significatifs au cadre réglementaire relatif au climat et à l'information à fournir en lien avec les changements climatiques, la conformité des administrateurs et des employés face aux politiques d'entreprise, la disponibilité de fonds afin de continuer à soutenir les investissements communautaires et, concernant les propriétés à l'égard desquelles Redevances OR détient une redevance,

un flux de métaux ou un autre intérêt, (i) l'exploitation continue des propriétés par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés de manière conforme aux pratiques antérieures et aux informations publiques (y compris les prévisions de production), (ii) l'exactitude des énoncés publics et de l'information publiée par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés sous-jacentes (dont les attentes à l'égard du développement des propriétés sous-jacentes qui ne sont pas encore en production), (iii) l'absence de changement défavorable concernant toute propriété significative, (iv) l'exactitude des énoncés et des estimations relatives aux réserves et aux ressources minérales des propriétaires et des exploitants, et (v) la mise en œuvre d'un plan adéquat pour assurer l'intégration des actifs acquis. Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport sont expressément qualifiés dans leur intégralité par les mises en garde contenues ou mentionnées dans la présente section.

Pour plus de détails au sujet des risques, incertitudes et hypothèses, veuillez consulter la plus récente notice annuelle de Redevances OR déposée sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca et sur EDGAR au www.sec.gov, laquelle fournit également d'autres hypothèses générales en lien avec ces énoncés. Redevances OR souhaite avertir le lecteur que la liste des risques et incertitudes cités précédemment n'est pas exhaustive. Les investisseurs et les autres lecteurs devraient porter une attention particulière aux facteurs mentionnés ci-dessus, ainsi qu'aux incertitudes qu'ils représentent et aux risques qu'ils comportent. Redevances OR est d'avis que les hypothèses reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, mais il n'y a aucune garantie que ces attentes s'avéreront exactes puisque les résultats réels et les événements prospectifs pourraient être significativement différents de ceux anticipés dans ces énoncés prospectifs et par conséquent, les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion ne sont pas garants des rendements futurs et l'on ne devrait pas s'y fier indûment. Dans le présent rapport de gestion, Redevances OR se fie aux renseignements publiés par d'autres émetteurs et des tierces parties en ce qui a trait à ses actifs et par conséquent, n'assume aucune responsabilité à l'égard des renseignements publiés par ces tierces parties. Ce rapport de gestion comprend des adresses de sites Web et des références à des documents supplémentaires disponibles sur ces sites. Ces sites Web et les informations qu'ils contiennent ou auxquelles ils donnent accès ne sont pas intégrés par renvoi dans le présent rapport de gestion ni dans aucun autre rapport ou document déposé par Redevances OR auprès des autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières ou de la SEC, et toute référence à un site Web est uniquement une référence textuelle inactive. Ces énoncés sont établis en date du présent rapport de gestion. Redevances OR n'assume aucune obligation d'actualiser ni de réviser publiquement tout énoncé prospectif, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si requis par les lois applicables.

Mise en garde à l'égard des investisseurs américains concernant l'utilisation d'estimations de réserves et ressources minérales

Redevances OR est assujettie aux exigences de présentation de l'information des lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières, et par conséquent, présente ses ressources et réserves minérales conformément aux normes canadiennes. Les exigences de présentation canadiennes pour la divulgation d'information concernant les propriétés minières sont régies par le Règlement 43-101. Les définitions du Règlement 43-101 sont celles qui ont été décrites par l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (l'« ICM »). Dans un certain nombre de cas, Redevances OR a divulgué des estimations de ressources et de réserves couvrant des propriétés liées aux actifs miniers qui ne sont pas fondées sur les définitions de l'ICM, mais qui ont plutôt été préparées en fonction du code JORC et de la S-K 1300 (collectivement appelés les « codes étrangers acceptables »). Dans certains cas, les estimations basées sur les codes étrangers acceptables sont reconnues par le Règlement 43-101. Les sociétés déclarantes américaines doivent maintenant se plier aux nouvelles règles de divulgation minière en vertu de la sous-partie 1300 du règlement S-K (« S-K 1300 ») à compter du premier exercice commençant le 1^{er} janvier 2021 ou après cette date. Bien que les définitions de l'ICM ne soient pas identiques à celles des codes étrangers acceptables, les définitions et les catégories de ressources et de réserves sont essentiellement les mêmes que celles de l'ICM prescrites par le Règlement 43-101, ce qui se traduit généralement par la présentation d'estimations de réserves et de ressources fondamentalement similaires. Néanmoins, les lecteurs sont avertis qu'il existe des différences entre les termes et les définitions de l'ICM et des codes étrangers acceptables, et qu'il n'y a aucune garantie que les réserves ou les ressources minérales seraient identiques si le propriétaire ou l'exploitant avait préparé les estimations de réserves ou de ressources selon un autre code. Ainsi, certains renseignements compris dans le présent rapport de gestion, concernant les descriptions de minéralisation et les estimations de réserves minérales et de ressources minérales établies conformément aux normes canadiennes, ne sont pas comparables aux renseignements similaires publiés par les sociétés américaines assujetties à la S-K 1300. Le lecteur est ainsi avisé qu'il ne doit pas supposer que des ressources minérales mesurées ou que des ressources minérales indiquées seront éventuellement converties, en tout ou en partie, en réserves minérales. Le lecteur est aussi avisé qu'il ne doit pas supposer que des ressources minérales présumées existent, en tout ou en partie, ni qu'elles sont économiquement ou légalement exploitables. Par ailleurs, les « ressources minérales présumées » comportent une grande incertitude quant à leur existence et leur faisabilité économique et légale, et le lecteur ne devrait pas supposer que des ressources minérales présumées seront éventuellement converties, en tout ou en partie, à une catégorie supérieure. En vertu de la réglementation canadienne, les estimations de ressources minérales présumées ne peuvent servir de fondement pour les études de faisabilité ou d'autres types d'études économiques.

Informations sur la Société

Redevances OR Inc. – Siège social

1100, av. des Canadiens-de-Montréal
Bureau 300
Montréal, Québec, Canada H3B 2S2
Tél. : (514) 940-0670
Télécopieur : (514) 940-0669
Courriel : info@ORroyalties.com
Site Web : www.ORroyalties.com

OR Royalties International Ltd.

Cumberland House
1, Victoria Street
Hamilton HM11
Bermudes
Tél. : (441) 824-7474
Télécopieur : (441) 292-6140
Michael Spencer, président
Brendan Pidcock, vice-président, services techniques

Redevances OR Inc. – Bureau de Toronto

100 King Street West
Bureau 5710
Toronto, Ontario, Canada M5X 1K1

Administrateurs

Norman MacDonald, président du conseil
Jason Attew, président et chef de la direction
Edie Hofmeister
William Murray John
Pierre Labbé
Wendy Louie
Candace MacGibbon
David Smith

Dirigeants

Jason Attew, président et chef de la direction
Guy Desharnais, vice-président, évaluation de projets
Iain Farmer, vice-président, développement corporatif
André Le Bel, vice-président, affaires juridiques et
secrétaire corporatif
Grant Moenting, vice-président, marchés des capitaux
Frédéric Ruel, vice-président, finances et chef
de la direction financière
Heather Taylor, vice-présidente, développement durable
et communications

Personne qualifiée (au sens du Règlement 43-101)

Guy Desharnais, Ph. D., géo., vice-président, évaluation de projets

Inscriptions en bourse – actions ordinaires

Bourse de Toronto : OR
Bourse de New York : OR

Régime de réinvestissement des dividendes

Information disponible à <https://ORroyalties.com/fr/dividendes/prid/>

Agents des transferts

Canada : Société de fiducie TSX (Canada)
États-Unis : American Stock Transfer & Trust Company, LLC

Auditeurs

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.